La Voix de l'Est

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MERCREDI
28 AOÛT
2019

GRANBY | 85e ANNÉE, N° 58

lavoixdelest.ca

MORT DE LA FILLETTE À GRANBY

LE PÈRE DEMANDE ENCORE SA LIBERTÉ

PAGE 3

PHOTO CATHERINE TRUDEAU

MARCHÉ PUBLIC COUVERT DE GRANBY

UN PAS DE PLUS

PAGE 5

Baseball junior élite
Les Guerriers accèdent au deuxième tour
PAGE 31

Nouvel hôtel à Granby
Deux zones commerciales ont été identifiées
PAGE 4

L'EstriVal change de mains
De nouveaux propriétaires, un nouveau nom: Aztec Camping
PAGE 6

Bonne rentrée scolaire
à tous nos petits-enfants!
– de la part de tous les grands-parents de l'ensemble des Résidences Soleil
1 800 363-0663 | residencessoleil.ca

LES RÉSIDENCES SOLEIL
Famille Savoie

0005270

90 ¢ + tx

› COLLISION À GRANBY: UN POUPON ET SA MAMAN TRANSPORTÉS À L'HÔPITAL

Une collision impliquant deux voitures a envoyé une maman et son poupon âgé de quelques jours seulement à l'hôpital, mardi matin. L'accident s'est produit sur la rue Simonds Sud. Les véhicules impliqués roulaient chacune dans une direction lorsqu'une voiture a entrepris un virage à gauche sur la rue de Bourgogne, ce qui a rendu inévitable la collision avec le véhicule qui arrivait dans la voie inverse. Les policiers, pompiers et ambulanciers ont été dépêchés sur les lieux. La maman et son bébé âgé de six jours ont été pris en charge par les ambulanciers et ont été transportés à l'hôpital de Granby par mesure préventive. «Le siège du bébé a bien fait son travail», souligne Caroline Garand, porte-parole du Service de police de Granby. L'autre conductrice n'a pas été blessée. L'enquête tend à démontrer que celle-ci ne se serait pas assurée de l'absence de danger avant d'effectuer un virage. **KARINE BLANCHARD** — PHOTO JULIE CATUDAL

› UN BRAQUEUR QUI A SÉVI À LAC-BROME RECHERCHÉ

L'auteur d'un vol qualifié perpétré dans une banque de Lac-Brome, mercredi dernier, est recherché par la Sûreté du Québec. Un portrait-robot de l'individu a été diffusé, ainsi que des photos de lui au moment où il est entré dans l'institution financière du chemin Lakeside. L'individu, qui était vêtu d'un chapeau noir et de lunettes soleil, n'a pas réussi à empocher le moindre dollar. Il a pris la fuite à bord d'un véhicule de couleur foncée, une Mazda Protegé. Le braqueur mesure cinq pieds et trois pouces, et pèse 135 livres. Il a des cicatrices sur les joues. Toute personne qui aperçoit cet homme est invitée à composer le 911. Les informations à son sujet peuvent également être transmises à la Centrale de l'information criminelle de la SQ au 1 800 659-4264. **KARINE BLANCHARD** — photos fournies par la Sûreté du Québec

› UN VOLEUR DE PARFUMS RECHERCHÉ

Un amateur de parfums est recherché pour avoir volé deux bouteilles dans une pharmacie de Granby. L'homme âgé d'environ 47 ans s'est présenté au Jean Coutu de la rue Denison Est dans la soirée du 28 juin dernier. Il a pris deux bouteilles de parfum Versace, d'une valeur de 150 $, qu'il a dissimulés dans son sac. Le suspect est ensuite passé devant les caisses sans payer. Lorsque les détecteurs ont retenti à la sortie, il a pris la fuite en courant. L'homme mesure 1 mètre 65 et pèse 79 kilogrammes. Il a les cheveux bruns courts. Le quadragénaire aurait possiblement une tache de naissance sous l'œil gauche et a des tatouages sur les deux bras. Lors du crime, il portait un chandail blanc sur lequel on peut lire «papa parfait, le seul et unique». Toute personne qui possède de l'information à son sujet doit contacter la détective Joanie Goulet au jgoulet@granby.ca ou au 450 776-8333, poste 3619. Les informations peuvent être transmises anonymement à Échec au crime au 1 800 711-1800. **KARINE BLANCHARD**

— PHOTO FOURNIE PAR LE SERVICE DE POLICE DE GRANBY

EN BREF

À la recherche d'un fraudeur ayant sévi à plusieurs reprises

Le Service de police de Granby sollicite l'aide de la population pour élucider des fraudes commises dans plusieurs commerces. Le suspect a d'abord volé un portefeuille dans une voiture garée au Zoo de Granby, le 7 juillet. En plus de s'emparer des 200 $ qu'il contenait, il a effectué plusieurs transactions frauduleuses avec des cartes de crédit et de débit pour un montant de 500 $. Le suspect, âgé d'environ 30 ans et s'exprimant en français, pèse 80 kilogrammes. Au moment des transactions, il était vêtu d'une casquette noire avec une palette rouge et un logo à l'avant. Toute personne qui possède de l'information sur cet individu doit contacter le détective Hugo Baron au hbaron@granby.ca ou au 450 776-8333, poste 3608. Les informations peuvent également être transmises de façon anonyme à Échec au crime au 1 800 711-1800. **KARINE BLANCHARD**

Vol commis à Cowansville

Ce mardi après-midi, un suspect a cambriolé un commerce d'alimentation situé sur la rue du Sud à Cowansville. Des clients auraient averti le personnel sur place qui a tenté d'appréhender le fautif. Le suspect a réussi à bousculer le membre du personnel à l'extérieur du bâtiment. L'employé a subi des blessures mineures, mais il n'a pas eu besoin de se rendre à l'hôpital. Un appel fait vers 15 h 30 au service de police a permis aux agents d'arrêter le suspect rapidement. L'homme de 50 ans de Cowansville comparaîtra ce mercredi au palais de justice de Granby. Il pourrait être accusé de deux chefs d'accusation, soit de vol à l'étalage de moins de 5000 dollars et de voie de fait, selon la porte-parole de la Sûreté du Québec. **MAXIME GRONDIN**

FILLETTE TUÉE À GRANBY

Le père demande encore à être remis en liberté

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le père de la fillette de sept ans tuée des suites d'une possible maltraitance parentale, en avril, demande de nouveau à être remis en liberté en attendant son procès.

Son avocat, Me Martin Latour, a présenté mardi une requête à cet effet devant la Cour supérieure, à Granby.

Il allègue de nouvelles conditions qui pourraient être imposées à son client ainsi que « diverses erreurs de droit manifestes » commises par le juge de la Cour du Québec.

Le 10 juin, le juge Serge Champoux avait refusé de remettre en liberté l'accusé, évoquant l'impact que cela aurait sur le public, la preuve « accablante » et le fait que l'homme de 30 ans s'expose à une longue peine de prison.

« Toute nouvelle preuve peut être alléguée », a indiqué Me Latour à sa sortie de la salle d'audience, ajoutant que « la présomption d'innocence et le droit à la liberté sont des valeurs fondamentales ».

L'audience a toutefois été reportée au 5 septembre puisque les notes sténographiques de l'enquête sur remise en liberté n'ont pas encore été produites. « Il y a un manque criant de sténographes et plusieurs dossiers doivent être reportés, a déploré Me Latour. C'est un problème. »

Il entend faire témoigner à nouveau son client lors de la prochaine audience. « Je veux que ça procède le plus rapidement possible », a dit le juge Gaétan Dumas.

Me Claude Robitaille, du ministère public, s'objecte à la requête de la défense, alléguant que la décision rendue par le juge Champoux « est adéquate » et « exempte d'erreur de droit ».

« S'il y a des faits nouveaux, ça ne change pas notre position », a-t-il dit.

ACCUSATIONS

Le père et la belle-mère de la fillette avaient été arrêtés peu de temps après les faits survenus le 29 avril dernier, et ils sont tous deux restés détenus depuis.

Le couple fait face à des accusations de négligence criminelle, de séquestration, d'abandon d'enfant et d'omission de fournir les choses nécessaires à la vie pour le père, et de meurtre au 2e degré, de séquestration et de voies de fait graves pour la belle-mère. Leur identité est frappée d'une ordonnance de non-publication qui vise autant les accusés, la victime et les éventuels témoins.

Une autre ordonnance empêche les médias de diffuser tout détail émis en cour sur la preuve recueillie ou les circonstances de l'événement.

Le dossier de la belle-mère de la victime revenait aussi devant la cour, mardi. Son nouvel avocat, Me Michel Marchand, a reporté la cause au 28 octobre, pour la forme. Sa cliente n'a toujours pas demandé de remise en liberté. Me Laurence Bélanger, du bureau de la Couronne à Granby, représente la poursuite.

La mort de la fillette avait causé une onde de choc à travers le Québec et braqué les projecteurs sur le fonctionnement de la Direction de la protection de la jeunesse.

Une Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse a ensuite été ordonnée par le gouvernement Legault, ainsi qu'une enquête publique du coroner.

L'avocat du père de la victime, Me Martin Latour, allègue « des erreurs de droit » ainsi que de nouvelles conditions qui pourraient être imposées à son client. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

INCENDIE À WATERLOO

Un restaurant lourdement endommagé

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Un restaurateur de Waterloo a été victime d'un incendie accidentel ayant entraîné des dommages évalués à plus de 100 000 $, lundi soir. Tous les équipements de cuisine et le mobilier ont été détruits, mais les pompiers ont réussi à sauver la bâtisse de la rue Foster.

Des travaux dans le système de réfrigération ont été réalisés en journée, lundi. « Il y a eu un problème avec un outil et il y a eu un début d'incendie, mais ils l'ont éteint. Tout était sous contrôle quand ils ont quitté, mais malheureusement, il y avait un feu couvant qui faisait rage dans le mur », explique Patrick Gallagher, directeur du Service de protection contre les incendies de Waterloo.

Quelques heures plus tard, des passants ont alerté les services d'urgence en apercevant de la fumée qui s'échappait des conduits de ventilation du restaurant Chez Hélène. « Quand on est arrivé, le feu s'était propagé à l'extérieur par la cage des escaliers à l'arrière », décrit M. Gallagher.

Une vingtaine de pompiers de Waterloo et de Shefford ont combattu le brasier, pendant que des sapeurs de Bromont assuraient une garde en caserne. Leurs efforts ont permis de sauver la structure du restaurant qui existe depuis plus de 50 ans. Les dommages sont toutefois considérables. Tout le mobilier, les équipements de cuisine et les inventaires ont été détruits, ce qui pourrait faire grimper les dommages à plus de 100 000 $.

Le directeur de la brigade rappelle aux citoyens qu'ils ne doivent pas hésiter à les contacter lorsqu'un incendie se déclare dans leur propriété ou leur commerce et que celui-ci a été éteint.

« On procède (alors) à des vérifications pour s'assurer que le feu est circonscrit », précise M. Gallagher.

Un incendie a causé des dommages considérables au restaurant Chez Hélène, mais la structure du bâtiment a été épargnée. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

SOMMAIRE

affaires	20
arts et spectacles	8-9
carrières et professions	17
horoscope	19
jeux	18-19
loterie	30
météo	21
nécrologie	22-23
petites annonces	21
politique	12
sports	27

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 76 rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4. *La Voix de l'Est* est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.

Merci de recycler ce journal.

Les élus de Granby ont déposé un avis de motion pour modifier la réglementation dans le but de permettre la construction d'hôtels d'une hauteur de six étages dans deux zones commerciales. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

NOUVEL HÔTEL À GRANBY

« Les discussions se précisent »

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un nouvel hôtel pourrait-il s'implanter à Granby? Les pourparlers se poursuivent, confirme le maire, Pascal Bonin. Un avis de motion a même été récemment déposé pour modifier la réglementation afin d'accueillir un tel projet.

L'avis de motion et l'adoption d'un premier projet de règlement visent à permettre les hôtels d'une hauteur maximale de six étages dans deux zones commerciales. L'une d'elles se déploie au sud de la rue Principale, entre le boulevard David-Bouchard et la rue Martin, tandis que l'autre est située au sud de la rue Principale et au nord de la piste cyclable La Route des champs, entre les rues Irwin et Saint-Jude Sud.

« J'ai toujours dit que je travaille pour attirer un hôtel et tout ce que je peux dire pour l'instant, c'est que si une résolution de ce type-là passe, c'est qu'on n'est pas si loin que ça », fait valoir le maire Bonin.

Selon lui, les « discussions se précisent et la localisation aussi ».

Pascal Bonin tait toutefois l'identité des promoteurs qui pourraient avoir un intérêt à s'implanter à Granby.

En février dernier, il avait affirmé que des pourparlers étaient en cours avec deux chaînes hôtelières. « Mais on travaille plus fort avec une des deux », avait-il précisé.

UN FREIN

Question de se faire plus attrayante, la Ville de Granby a adopté l'an dernier un programme qui prévoit l'octroi d'un crédit de taxes de cinq ans aux projets qui entraîneront la construction d'un hôtel de trois étages et plus et d'un centre des congrès.

Les rénovations de bâtiments existants qui entraînent une augmentation de la valeur de l'évaluation d'au moins 100 000 $, à l'instar de celles réalisées à l'Hôtel Castel, sont aussi admissibles à ce programme.

Pascal Bonin a souligné que ce programme vise à combler une « faiblesse » de la ville de Granby en matière d'offre hôtelière. « On a 2,2 millions de touristes et 176 chambres », avait-il fait valoir.

L'absence d'un crédit de taxes était par ailleurs un frein, selon lui. « Partout au Québec, les hôtels ont droit à ça. On est peut-être la seule ville au Québec où on n'en a pas », a-t-il relevé.

La démarche semble toutefois avoir porté ses fruits. « C'est un dossier à suivre de près dans les prochains mois », dit-il.

Les démarches pour modifier la réglementation se poursuivront au cours des prochaines séances du conseil municipal, souligne le maire.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENAISON, *nom féminin*

Définition – Chair du gros gibier.
Cooccurrences – pâté de venaison, morceau de venaison, tranche de venaison, pièce de venaison.
Champ lexical – gibier, chevreuil, sanglier, civet, cerf, daim, lièvre, viande, pâté, chasseur, chasse, perdreau, épices, terrine, orignal...

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0007343

INSTALLATIONS PERMANENTES DU MARCHÉ PUBLIC DE GRANBY

Deux contrats octroyés

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le conseil municipal de Granby a franchi une nouvelle étape pour doter le marché public d'installations permanentes à la place Johnson. Deux contrats ont récemment été octroyés pour lancer ce projet.

« Les contrats d'ingénierie et d'architecture ont été accordés. Ce qu'on voit, c'est que le conseil ne reculera pas », a commenté le maire Pascal Bonin.

Celui-ci avait annoncé en juin dernier la volonté du conseil municipal d'aller de l'avant avec l'aménagement d'installations permanentes, sous la forme d'un chapiteau autoportant, pour le marché public. Le projet était d'ailleurs dans l'air depuis un bon moment.

En 2018, la Ville avait réservé une enveloppe de 300 000 $ au programme triennal d'immobilisation pour ce projet.

La firme Les Services Exp de Granby a été mandatée, au terme d'un appel d'offres où elle s'est révélée le plus bas soumissionnaire, pour la réalisation des services professionnels d'ingénierie. Le contrat a été accordé au coût de 64 386 $. Deux autres soumissions ont aussi été déposées.

Le mandat d'architecture a pour sa part été confié à la firme Favreau Blais Architectes, de Granby. Seuls deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres de la Ville. Favreau Blais Architectes a déposé l'offre la plus basse au coût de 31 043 $, alors que Caroline Denommée Architecte a présenté une soumission de 62 718 $.

DEMANDE D'AIDE

Les élus ont en outre résolu, lors d'une récente séance du conseil municipal, de déposer une demande d'aide financière de 50 000 $, en vertu du programme Proximité, volet 1 — Appui aux initiatives collectives, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Selon le sommaire décisionnel remis aux élus, dont les médias ont obtenu copie, les coûts totaux du projet pourraient avoisiner 270 000 $.

Ces installations permanentes représenteront une des pierres angulaires de la future place du marché, qui sera aménagée au centre-ville, dans la foulée du projet de réaménagement du cœur commercial.

La Ville de Granby a octroyé deux contrats, pour les services d'architecture et d'ingénierie, afin de doter le marché public d'installations permanentes. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Depuis le printemps dernier, le marché public se tient désormais deux fois par semaine, soit les mercredis, de 16 h à 20 h, et les samedis, entre 8 h et 14 h.

De 2008 à 2012, les producteurs du marché s'installaient rue St-Joseph, avant de déménager à la place Johnson, où ils sont toujours.

Un toit fixe aura pour effet de faciliter la vie des producteurs et d'être plus sécuritaire, a fait valoir en juin dernier le président du marché public et producteur d'agneaux, Dominic Châtelain. « On n'aura plus de petits chapiteaux à monter. Il y a la question des intempéries, mais c'est aussi un travail de moine. Il faut monter nos chapiteaux, les attacher, les fixer, deux fois par semaine », a-t-il relevé.

Le maire Bonin n'a pas avancé d'échéancier précis sur la réalisation du projet en 2020.

ROXTON POND

Plus de 83 000 $ pour des accès adaptés

Pierre Breton, député de Shefford, et Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, ont annoncé des travaux pour rendre plus accessibles trois endroits de la municipalité. — PHOTO ALAIN DION

CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

ROXTON POND — La Ville de Roxton Pond bénéficiera d'une enveloppe de 83 363 $ pour faciliter l'accès à l'hôtel de ville, au centre communautaire, et au passage du barrage du lac Roxton.

Deux rampes permettent déjà de se rendre à la salle du conseil et au sous-sol du centre communautaire, mais elles ne répondent plus aux normes en vigueur, souligne le maire de Roxton Pond, Pierre Fontaine. Le passage du barrage sera quant à lui réaménagé pour permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler.

Le député fédéral de Shefford, Pierre Breton, a annoncé mardi cette subvention afin d'aider la municipalité dans la réalisation de ces travaux. Roxton Pond investira une somme tout aussi importante pour la réalisation des travaux.

À l'arrière de l'hôtel de ville, la pente « n'est pas adéquate. Avec un fauteuil roulant, on ne peut pas descendre là, remarque M. Fontaine. À la salle communautaire, pour descendre à l'âge d'or ou à la salle du cercle des fermières, la pente n'est pas bonne non plus. On a un dénivelé de quasiment trois pieds, c'est très dangereux l'hiver. On a vraiment de la difficulté à circuler là ».

La rampe d'accès est nécessaire non seulement pour les personnes circulant en fauteuil roulant, mais aussi pour toutes personnes à mobilité réduite et pour les parents avec leurs poupons installés dans une poussette puisque les salles en location servent à toutes occasions.

AVANT L'HIVER

Ce seront les deux priorités de la municipalité. Les élus souhaitent que ces deux rampes d'accès soient refaites avant l'hiver.

« Et en plus, au lac, il y a des personnes qui voudraient aller voir leurs enfants ou petits-enfants jouer au soccer, mais ils ne sont pas capables d'entrer parce que les clôtures ne sont pas adéquates », ajoute le maire.

« C'est aussi une place où on pratique ce qu'on appelle la pêche à gré, pas de bateau, sur le bord de l'eau, renchérit le conseiller municipal Serge Tremblay, qui s'est occupé du dossier. Si je suis handicapé, je ne peux pas y aller. Il n'y a pas d'accès. »

Les clôtures sont installées de sorte qu'un véhicule tout-terrain ne peut y entrer, mais ça vaut aussi pour les fauteuils roulants ou toute autre aide à la mobilité d'une certaine largeur.

L'architecte travaille encore sur le projet et l'appel d'offres est lancé pour la réalisation des travaux. Il se pourrait que l'accès sur le barrage ne soit modifié qu'au printemps prochain.

GRANBY

Le Camping L'EstriVal est vendu

MAXIME GRONDIN
maxime.grondin@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le Camping L'EstriVal, soit l'ancien Camping Tropicana, passe de l'entreprise albertaine Parkbridge Lifestyle Communities aux actionnaires du Groupe JGS, avec Jean-Guy Sylvain à sa tête.

Ce dernier est notamment propriétaire d'Aztec RV Resort en Floride et le camping granbyen prendra ce nom dorénavant, soit Aztec Camping. Gilles Lavallée ainsi que Sandra Allard font partie des actionnaires du groupe. Ces derniers sont titulaires du Camping Paradis situé dans la région de Lanaudière.

« Ça fait des années que plusieurs personnes me demandent d'embarquer avec eux. Je ne me décidais pas et là j'ai décidé de le faire pour recréer un peu Aztec au Québec », indique Jean-Guy Sylvain en entretien téléphonique avec *La Voix de l'Est*.

La propriété située sur la route 112, à l'ouest de Granby, et comptant 809 terrains a été acquise pour plus de cinq millions de dollars. D'autres investissements sont à prévoir dès l'automne 2019, alors que de nouvelles installations y seront aménagées.

Le Camping L'EstriVal est acheté et il portera dorénavant le nom Aztec Camping. — PHOTO ALAIN DION

Celui qui habite au Québec six mois par année ne compte pas dormir sur ses lauriers. La construction d'une piscine à vagues, la création d'une salle d'arcade et le réaménagement du lac font notamment partie des projets à venir. De plus, des travaux sont également prévus pour aménager un plus grand nombre de terrains voyageurs et pour mettre à niveau le réseau électrique. Au total, il s'agit d'un investissement supplémentaire de deux à trois millions de dollars.

« Ce sont d'anciens modèles de terrain et on va tout remettre à neuf », lance le nouveau gestionnaire du site.

Originaire de la Beauce, M. Sylvain œuvre en hôtellerie depuis plus de 35 ans. En plus du parc de véhicules récréatifs en Floride, son groupe détient un hôtel à Fort Lauderdale et neuf autres gîtes au Québec.

À COMPTER DU 26 AOÛT

M. Sylvain se veut rassurant et il assure que cette vente ne change absolument rien pour les résidents de l'endroit. Quelques mesures administratives sont cependant à prévoir pour s'ajuster aux nouveaux propriétaires.

Tous les baux, ainsi que les licences d'occupation seront transférés aux récents acquéreurs. Tous les frais engagés jusqu'au 26 août inclusivement doivent être remis à l'entreprise Parkbridge. Selon un communiqué obtenu de la part de la compagnie albertaine, celle-ci s'attend à ce que les nouveaux détenteurs continuent à fournir un service de qualité aux résidents.

Afin d'assurer une transition en douceur, Stéphane Grondin, gestionnaire de la propriété de la route 112, restera sur le site encore un mois. Les gens touchés par cette nouvelle peuvent le contacter pour toute question concernant le changement de propriétaire.

Jean-Guy Sylvain et ses associées reprennent le flambeau de Parkbridge Lifestyle Communities, qui s'est occupé de l'endroit pendant les neuf dernières années. Ils se sentent prêts à relever les défis qui feront suite à leur nouvelle acquisition.

À noter que les représentants de l'entreprise albertaine n'ont pas voulu commenter le dossier.

CHALET INTERGÉNÉRATIONNEL

La Régie du logement interdit d'évincer le beau-père

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un couple de Granby formé d'une femme et d'un homme devra tolérer la présence du père de celui-ci. La Régie du logement a en effet rejeté, la semaine dernière, sa demande pour le faire évincer du sous-sol d'un chalet qu'il occupe depuis le début de l'été 2017.

Près de trois semaines après l'audience tenue au bureau de la Régie à Granby, le 1er août, le juge administratif Daniel Laflamme a refusé d'accéder à la demande du couple, dont nous avons choisi de taire l'identité, d'évincer le locataire en vertu d'une demande formulée le 3 juin dernier.

En février dernier, les locateurs avaient tenté de faire déguerpir l'homme en lui expédiant, le 22 février dernier, un avis de modification de bail faisant passer son loyer mensuel de 400 $ à 800 $ à compter du 1er juin.

Quinze jours plus tard, le locataire, un prestataire de l'aide sociale dont les revenus mensuels sont de 1060 $, avait signifié à son fils et sa belle-fille qu'il refusait cette augmentation, mais qu'il souhaitait toujours renouveler son bail, qu'il avait signé pour la période du 1er juin 2017 au 31 mai 2018, et qui avait été reconduit pour un an au même prix.

« UNE FAÇON DE SE DÉBARRASSER DE LUI »

Le logement en question se trouve dans le sous-sol d'un chalet construit en 2017 par le propriétaire et son père.

Selon le locataire, le montant du loyer avait été convenu à 400 $ par mois parce qu'il avait participé à la construction de l'immeuble. Ce serait quand il aurait demandé certaines réparations dans son logement que sa relation avec son fils se serait détériorée. La décision de la Régie fait même état de relations « très difficiles depuis un certain temps » entre les deux hommes.

Le locataire a donc plaidé que « l'augmentation proposée est simplement une façon de se débarrasser de lui. »

Pour sa part, le couple a tenté de justifier l'augmentation importante du loyer par le fait que certains travaux n'avaient pas été réalisés au début de la location et qu'une fois ceux-ci effectués, il était raisonnable de fixer le loyer à un niveau comparable à celui d'autres logements similaires.

ABUS DE DROIT

Au terme de l'audience, le juge Laflamme a conclu à un « abus de droit » de la part du couple de locateurs. « Une augmentation de loyer de 400 $ par mois sur un loyer de base de 400 $ donne lieu à l'application de la théorie de l'abus de droit, car les locateurs ont agi de manière excessive et déraisonnable », écrit le magistrat.

Selon celui-ci, les locateurs ne peuvent évoquer une exception prévue au Code civil du Québec indiquant qu'il n'est pas possible de s'adresser au tribunal pour faire fixer le loyer d'un immeuble bâti il y a moins de cinq ans. « Les demandeurs ne peuvent se servir de l'exception prévue à l'article 1955 à des fins malicieuses dans le but de contourner d'autres dispositions légales. Ils se sont servis de cette disposition pour se débarrasser du locataire en sachant qu'il est bénéficiaire de l'aide sociale et qu'il est impossible pour lui d'assumer un tel loyer », mentionne le juge administratif, qui considère l'avis d'éviction « inopposable au locataire de sorte que les demandeurs ne peuvent invoquer [le Code civil] pour obtenir [son] expulsion. »

UNE BÉNÉVOLE PRISE SUR LE FAIT

Détournement de fonds à la Fabrique de Sainte-Angèle

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

La Fabrique de la paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir a été la cible d'un vol important d'argent dans ses coffres. — PHOTO ALAIN DION

SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR — La Fabrique de la paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir a été la cible d'un vol important d'argent dans ses coffres. Le crime serait d'autant plus difficile à avaler pour les marguilliers puisque le tout aurait été commis de l'intérieur par une personne de confiance.

Comme le dossier fait l'objet d'une enquête, le prêtre de la paroisse, Éloi Giard, s'est fait avare de commentaires lorsque rejoint par *La Voix de l'Est* au presbytère de Marieville.

Il a toutefois confirmé qu'une « bénévole de très longue date de la Fabrique » avait détourné « une somme importante », notamment en fabriquant de faux documents.

C'est au moment de produire un rapport financier pour le Diocèse de Saint-Hyacinthe que le pot aux roses aurait été découvert.

« On a demandé des pièces justificatives, et la personne s'est trouvée coincée. Elle n'a pas eu le choix d'avouer », rapporte le prêtre, précisant que la dame avait exprimé des remords.

Néanmoins, la déception était perceptible dans la voix de l'homme de foi.

« Personne ne peut se réjouir de ça », a-t-il laissé tomber.

Le vol se serait étalé sur « plusieurs années », ont confirmé plusieurs sources.

Il n'a toutefois pas été possible de connaître le montant dérobé à la Fabrique, mais une rumeur circule sur les médias sociaux à savoir que le larcin atteindrait les 100 000 $.

Une rencontre entre les membres de l'Assemblée de fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir a été tenue samedi dernier, après la messe de 16 heures, pour informer les personnes concernées de la situation.

« Ce n'était rien pour faire un coup d'éclat, indique notre source. Les gens préfèrent demeurer discrets sur ce qui s'est passé et pour ne pas nuire à l'enquête policière. »

Le Diocèse de Saint-Hyacinthe n'avait pas retourné notre demande d'entrevue, mardi en fin de journée.

De son côté, la Sûreté du Québec n'a pas été en mesure de donner suite à notre demande d'information formulée plus tôt durant la journée.

> Le vol se serait étalé sur « plusieurs années ». C'est au moment de produire un rapport financier pour le Diocèse de Saint-Hyacinthe que le pot aux roses aurait été découvert

EN BREF

Brigade citoyenne à Sainte-Angèle : bénévoles recherchés

La municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir lance un appel aux bénévoles afin de mettre en place une brigade citoyenne qui pourrait être appelée à intervenir sur les lieux d'un sinistre, en appui aux services municipaux. L'idée est d'être prêt et suffisamment nombreux pour pouvoir réagir rapidement en cas de besoin, a indiqué le maire Denis Paquin. « On veut être moins vulnérables en situation de sinistre », a fait savoir l'élu dans un échange téléphonique. Comme le temps est une denrée précieuse, il n'est pas nécessaire d'avoir une formation spécifique ou des compétences précises en situation d'urgence, précise le maire. Les futurs membres bénévoles de la brigade seront formés cet automne, a-t-il été possible d'apprendre. « Les membres du comité pourraient être affectés aux services offerts aux sinistrés, comme l'inscription, le transport, la prise de renseignements, la recherche d'hébergement », énumère le magistrat. Les personnes intéressées ont jusqu'au 6 septembre pour faire part de leur intérêt à la directrice générale Pierrette Gendron à pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca. **MARIE-ÈVE MARTEL**

PROJET DE CENTRE DE LA COMÉDIE À BROMONT

L'humour tous azimuts

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Quelques mois après la fin abrupte du Théâtre Juste pour rire Bromont des humoristes pourraient remonter sur les planches d'un incubateur de talents au cœur de la municipalité. Si tout va rondement, le projet porté par François Dupuis pourrait prendre son envol en 2020.

François Dupuis roule sa bosse dans le domaine du divertissement depuis quelques années déjà. Il a notamment lancé, avec son collègue humoriste François Maranda et le réalisateur Yannick Rondeau, la salle de spectacles La Grosse Bertha à Berthierville. Il est également coordonnateur artistique de la salle Laurent Paquin à Acton Vale. Originaire de Granby, celui qui mène aussi ses propres initiatives avec son entreprise événementielle *Salut ça va média* était mûr pour un nouveau défi dans son « patelin ». « Je veux lancer un comédie club à Bromont, où je suis installé depuis juin. De préférence près de la rue Shefford, a-t-il spécifié. Je pense que c'est l'endroit idéal pour un projet comme ça. Avec tous les touristes qui passent ici, on pourrait offrir plusieurs forfaits avec d'autres attraits. »

Or, les locaux permettant de réaliser un tel projet sont peu nombreux au cœur de la municipalité. François Dupuis a toutefois bon espoir de dénicher d'ici peu cette fameuse « perle rare ».

« Il y a une place laissée libre pour bonifier l'offre de divertissement à Bromont avec la fin du Théâtre Juste pour rire, a-t-il dit. L'idée, c'est que les gens sortent du resto pour aller à pied au comédie club. »

En plus d'offrir plusieurs représentations le week-end, l'endroit serait un lieu d'exposition pour les artistes-peintres ayant une démarche humoristique, a mentionné celui qui chapeaute le projet.

TROIS VOLETS

En fait, la salle de spectacles n'est qu'un des éléments de ce projet, qui se décline en trois volets. La seconde partie serait ni plus ni moins qu'un incubateur d'humoristes. « J'aimerais créer un centre de comédie où il y aurait des formations. On pourrait accueillir quatre humoristes qui viennent pendant un mois intensif tester leur matériel sur scène. Quand tu as fait ton numéro 20 fois en peu de temps, au final, tu as du solide », a fait valoir François Dupuis.

N'importe qui pourrait intégrer le centre de la comédie, autant la relève que des humoristes plus établis. Entre les prestations, les candidats participeraient entre autres à des séances de remue-méninges en groupe, en plus d'être épaulés individuellement par des collègues d'expérience dans le cadre d'ateliers créatifs.

La démarche permettrait aux artistes de suivre la cadence de cette industrie effervescente, a mentionné l'initiateur du projet. « Aujourd'hui, un humoriste ne peut plus faire le même spectacle durant cinq ans. On doit constamment créer du nouveau matériel. Le comédie *hub* répond donc à un besoin de plus en plus marqué. »

Le dernier volet s'articule autour des entreprises. « Des compagnies pourraient faire leur événement corporatif en ayant des prestations d'humoristes. On pourrait aussi offrir des ateliers de *team building* », a indiqué François Dupuis.

En ce qui concerne le financement, le promoteur prévoit déposer « d'ici la fin septembre » une demande de subvention au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), chapeauté par le ministère des Affaires municipales. « Si j'ai une réponse positive, a-t-il indiqué, le projet sera mis en branle rapidement. »

Si tout se déroule comme prévu, le projet de centre de comédie porté par François Dupuis se concrétisera en 2020 dans le Vieux-Village de Bromont. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

ICI Télé et ses 15 nouveautés

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com

ICI Télé n'avait pas obtenu d'aussi bons résultats d'écoute en soirée depuis près de 25 ans. On a mis la barre haut pour cette nouvelle programmation, la dernière de Dominique Chaloult en tant que directrice générale de la Télévision de Radio-Canada, puisqu'elle cédera son poste à Dany Meloul au cours de l'automne. Une grille automne-hiver sous le signe de la diversité, qui propose une quinzaine de nouveautés.

Réglons tout de suite le cas de *District 31*, dont on attend le retour pour le lundi 9 septembre à 19 h. En moyenne, 1 585 000 téléspectateurs étaient au rendez-vous l'hiver dernier, de quoi faire rager la concurrence. Les premières semaines seront consacrées à l'assassinat du chef de la mafia. Et bien sûr à Bruno Gagné, qui se remet difficilement du terrible accident du dernier épisode. Même si on ne voit Michel Charette nulle part dans les bandes-annonces, sachez qu'il sera là cet automne. Catherine Proulx-Lemay arrive dans l'équipe, et Mathieu Baron prendra plus de place cet automne.

La grille de jour se réduit comme une peau de chagrin. Tellement que la nouveauté de Sébastien Diaz, *On va se le dire*, sera diffusée trois fois par jour. D'abord à 16 h, puis à 23 h 05 et le lendemain à 9 h 30. En studio, une table ronde autour de laquelle l'animateur recevra des collaborateurs de tous les milieux pour lancer des discussions.

Exemples de questions qui pourraient être abordées : le polyamour, les tenues excentriques de Céline et la pertinence de voir Maxime Bernier prendre part au débat des chefs. Deux émissions sont présentées en direct, les deux autres sont enregistrées.

À l'inverse, le secteur jeunesse reçoit une grosse dose d'énergie avec plusieurs nouveautés, dont une quotidienne québécoise à 7 h 30, *Alix et les merveilleux*, inspirée d'*Alice au pays des merveilles*. Le nouveau jeu de Pierre-Yves Lord, *100 génies*, semble vraiment enlevant, avec une ambiance du tonnerre. ICI Télé y croit, au point de le programmer le jeudi à 20 h. On souligne que 43 % des personnages des séries jeunesse sont issus de la diversité, et le diffuseur public s'en fait un point d'honneur.

Du côté des séries, j'attends impatiemment le retour de *Ruptures*, le lundi à 21 h. Et on a vu dans les extraits que ça barde pas mal cet automne. Mahée Paiement fait partie des nouveaux épisodes. On parle peut-être d'une dernière saison, mais rien n'est définitif. Je suis aussi curieux de voir *Toute la vie*, la nouvelle série de Danielle Trottier, qui conserve la case d'*Unité 9*, le mardi à 20 h. Les images annoncent une série plutôt sombre dans cette école pour jeunes filles enceintes.

Si vous trouviez *Une autre histoire* un peu trop lente, il paraît que la série de Chantal Cadieux prend son envol cet automne, le lundi à 20 h. L'intrigue du crâne bouilli est terminée dans *5e rang*, mais le mystère persiste au sujet d'une deuxième victime. Le mardi à 21 h.

Enfin, on diffuse *Le monstre* et *Plan B*, toutes deux déjà disponibles dans l'Extra d'ICI Tou.tv, le mercredi à 21 h, l'une à la suite de l'autre. Une troisième saison de *Plan B* est en chantier.

Ceux qui n'ont pas vu *Le gros laboratoire* de Jean-René Dufort et Marie-Pier Élie à ICI Explora pourront se reprendre sur ICI Télé le dimanche à 19 h 30, dans l'ancienne case d'*ICI Laflaque*.

La programmation automne-hiver de ICI Télé sera sous le signe de la diversité, elle qui propose une quinzaine de nouveautés. — PHOTO FOURNIE PAR ICI TÉLÉ

Suivie par près d'un million de fidèles l'année dernière, *Tout le monde en parle* revient pour une 16e saison le 22 septembre à 20 h. Quelques noms d'invités à *En direct de l'univers* : Patrick Bruel, Nathalie Simard, Sébastien Delorme et Marc Dupré. France Beaudoin commence avec la spéciale *En direct de la rentrée*, le samedi 7 septembre à 18 h 30.

Parlant de spéciales, *Les enfants de la télé* en proposera huit cette saison : sur les animaux, Noël, l'info, et sur les têtes d'affiche Normand Brathwaite, Denise Filiatrault, Marina Orsini, Rémy Girard et Luc Dionne. Durant cette 10e saison, Nathalie Simard acceptera de revisiter son passé dans une des émissions régulières. Mercredi à 20 h.

Infoman célèbre sa 20e saison le jeudi à 19 h 30, avec entre autres une émission spéciale sur le heavy metal et, bien sûr, les élections fédérales, du bonbon pour Jean-René Dufort.

On consacre la soirée du vendredi à l'humour, avec *Faites-moi rire !*, la nouveauté de Pénélope McQuade, où de jeunes humoristes feront rire des vedettes invitées en fonction de leurs goûts en matière d'humour.

Les quatre galas sont de retour : les Gémeaux, l'ADISQ, les Olivier et Québec cinéma, qui s'est débarrassé de ses rideaux hideux. Les deux animatrices, Guylaine Tremblay et Édith Cochrane, ont aussi choisi de laisser l'animation à quelqu'un d'autre. C'est à 20 h, suivi des galas ComediHa ! 2019.

Il faudra attendre à l'hiver pour voir *Cerebrum*, qui fait présentement fureur sur l'Extra. Une deuxième saison de la série de Richard Blaimert est déjà en développement, parce que tout n'a pas été dit. *Faits divers*, *Les pays d'en haut* et *Lâcher prise* sont aussi attendues pour l'hiver, de même que *1res fois* et *Le dernier soir*, la série documentaire de Monic Néron, qu'on pourrait mettre à jour, si l'enquête évolue d'ici là, sur la mort atroce de Diane Déry et Mario Corbeil.

On a eu la bonne idée de découper *J'aime Hydro*, théâtre documentaire de Christine Beaulieu, en cinq demi-heures, qui seront présentées durant les Fêtes.

› LE RETOUR D'ESCABO À GRANBY

Au Festival international de la chanson de Granby de 2017, la formation Escabo avait atteint la finale grâce au Prix du public. Si les quatre gars étaient repartis bredouilles de l'ultime soirée, ils ont néanmoins mis au monde leur premier EP, *Tous semblables*, en mai dernier. Dans le cadre d'une série de spectacles au Québec, Escabo fera un retour à Granby, ce vendredi 30 août, pour renouer avec le public. Durant près de deux heures, on pourra entendre les pièces de leur répertoire (dont l'extrait *Les cordes de guitare* qui tourne dans quelques radios), des clins d'oeil à leurs références musicales — de Daniel Bélanger à Céline Dion — adaptés à la sauce Escabo, ainsi que des anecdotes sur le parcours du quatuor depuis sa naissance en 2016. « On invite le public du Festival et tous les amateurs de textes et de musique francophone », lance le chanteur Guillaume Cauvain. En souvenir de leur passage remarqué à Granby, les membres du groupe iront même dormir dans leur famille d'accueil de l'époque ! Ça se passe au pub Le Grimoire à 20 h 30. L'entrée est gratuite. **ISABEL AUTHIER** — PHOTO FOURNIE

LITIGE OPPOSANT ROGER VOGHELL À SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

D'autres constats d'infraction retirés

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD — Après l'invalidation de 117 constats d'infraction émis par Saint-Paul-d'Abbotsford à l'endroit de l'agriculteur Roger Voghell, de sa compagnie à numéro ou de membres de sa famille, 19 autres ont été retirés récemment.

Le 13 août dernier, la procureure représentant la municipalité, Me Caroline P. Fontaine du cabinet Paradis, Lemieux, Francis, a déposé des avis de retrait concernant les 19 constats pour des infractions reprochées en 2015. Celles-ci concernent principalement des activités jugées non conformes par la municipalité alors que le producteur prétend qu'il s'agit de techniques de restauration de terres agricoles.

Il s'agissait là des seuls constats — sur un total de 136 — n'ayant pas été invalidés le 27 août 2018 par la juge Monique Perron de la Cour municipale, à Saint-Césaire.

Celle-ci avait donné gain de cause au producteur agricole qui plaidait que la directrice du service de l'urbanisme et de l'aménagement, de même que l'inspecteur municipal, n'étaient pas habiletés à émettre des constats d'infraction au règlement d'urbanisme au nom de la municipalité avant mai 2016. Ce faisant, tous les constats émis entre mars 2015 et cette date avaient été déclarés nuls.

La formulation imprécise de certains règlements municipaux avait permis à l'agriculteur d'éviter des amendes totalisant plus de 100 000 $.

APPEL

En réaction à cette décision, le maire Robert Vyncke avait alors indiqué que la nullité des constats a été accordée pour « un motif d'ordre purement procédural » et non sur le fond des infractions reprochées à Roger Voghell. « Cela ne change rien au fait que pour la municipalité, les infractions ont été commises et que des amendes auraient dû être imposées », écrivait l'élu, rappelant que les travaux faisant l'objet d'un avis d'arrêt à l'été 2015 ont tout de même été poursuivis par la suite.

D'ailleurs, jeudi dernier, la Cour supérieure a entendu l'appel de la municipalité concernant l'annulation de ces 117 constats d'infraction, au palais de justice de Saint-Hyacinthe. Selon la requête dont *La Voix de l'Est* avait obtenu copie l'été dernier, Saint-Paul-d'Abbotsford faisait valoir que les officiers municipaux en question disposaient bel et bien des pouvoirs attribués à l'inspecteur en bâtiments dans la règlementation municipale même s'ils n'en détenaient pas le titre. On indiquait qu'il est pratique courante dans plusieurs municipalités du Québec que le fonctionnaire responsable de la délivrance des permis

Les 19 constats d'infraction émis à Roger Voghell et n'ayant pas été invalidés le 27 août 2018 par la juge Monique Perron de la Cour municipale, à Saint-Césaire, ont récemment été retirés par la procureure de Saint-Paul-d'Abbotsford. – PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

et certificats agisse à titre d'inspecteur en bâtiments. On estimait aussi que la juge Perron avait erré en considérant que les contrats des deux officiers ne constituaient pas une autorisation valable pour délivrer des constats d'infraction.

La décision sur cet appel sera rendue en délibéré. Le retrait des chefs d'accusation relatifs aux 19 constats a donc été effectué de manière préventive en attendant le verdict, a précisé M. Vyncke lors d'un court échange téléphonique, il y a quelques jours. « Comme on n'avait pas eu le prononcé pour l'appel des autres constats, on a jugé bon de laisser tomber plutôt que d'essuyer un nouveau revers », a-t-il dit.

NÉGOCIATIONS

Le clan Voghell trouve curieuse cette stratégie de la municipalité. Selon celui-ci et l'avocat qui le représente, les chances qu'il l'emporte dans l'appel intenté par Saint-Paul-d'Abbotsford sont de « 99 % ». « Pour nous, ça n'a pas d'allure. C'est une perte de temps et des frais supplémentaires pour la municipalité », indique la fille de Roger Voghell, Stéphanie Voghell, qui dénonce les centaines de milliers de dollars investis en frais d'avocats par la Ville dans cette affaire.

Rappelons en outre que le conseil municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford avait formulé une demande d'aide financière au Fonds de défense des intérêts des municipalités de la Fédération québécoise des municipalités, en septembre dernier, jugeant que « la question soulevée par le [litige] est d'intérêt général ». Ce fonds permet de soutenir financièrement des municipalités membres afin de se défendre devant les tribunaux.

Aux dires de Mme Voghell, son père, elle-même et Saint-Paul-d'Abbotsford avaient entamé ce printemps des négociations afin d'en venir à une entente hors cour pour ce qu'il reste à régler du litige.

« Je suis allée m'asseoir deux ou trois fois avec la municipalité depuis avril. Il y avait de l'écoute et la communication était bonne », indique-t-elle, mentionnant par la suite que les pourparlers ont été récemment suspendus.

Il s'agit là d'un énième chapitre de la saga judiciaire que se livrent le citoyen et la municipalité depuis plusieurs années et à laquelle la Commission de protection du territoire agricole du Québec et le ministère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques sont parties prenantes.

RUE DÉRAGON À GRANBY

Report du projet de maison pères-enfants

MAXIME GRONDIN
maxime.grondin@lavoixdelest.ca

Les résidents de la rue Déragon à Granby peuvent crier victoire. Ressource pour hommes de la Haute-Yamaska (RHHY) suspend le projet d'une maison d'hébergement pères-enfants et recherche un nouvel emplacement.

L'objectif par ce report consiste à trouver un endroit correspondant aux exigences du projet tout en étant perçu comme un actif pour les habitants du secteur. L'aspect de la transparence vient aussi jouer dans la décision. Les membres du conseil d'administration veulent être en mesure de bien informer la population sur la situation.

« L'acceptation citoyenne est très importante pour l'organisation », assure Stéphane Prévost, directeur général de RHHY.

Rappelons que le projet ne faisait pas l'unanimité pour les résidents de la rue Déragon. Ces derniers souhaitaient éviter que plusieurs services sociaux soient tous concentrés dans ce secteur. S'ils reconnaissent qu'un besoin existe pour cela, ils ne souhaitent pas pour autant qu'une ressource s'établisse dans leur secteur.

La communication a fait défaut dans le dossier. Au début des procédures, un tract distribué dans le quartier mentionnait que la maison hébergerait des hommes avec des antécédents violents ou avec des problèmes de comportement.

Toutefois, le projet est tout autre puisqu'il offrirait aux hommes un soutien psychologique tout en valorisant leur sentiment de paternité. Cet établissement permettrait aux pères de surmonter diverses épreuves, telles une séparation ou une perte d'emploi, tout en leur permettant de continuer à avoir la garde de leurs enfants.

Ce manque de communication sera quelque chose à éviter selon l'organisme. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'organisation va prendre le temps d'expliquer en détail le projet aux résidents du nouveau secteur visé afin d'éviter la même situation.

NOUVEAU SECTEUR

Une maison pères-enfants tentera ainsi de s'établir dans un quartier où les gens seront ouverts à les accueillir. La recherche d'une nouvelle résidence se mettra en branle dans les prochains jours.

« Nous demeurons résolument convaincus de la pertinence du projet qui rallie l'appui indéfectible de nombreux intervenants du milieu communautaire, de l'éducation et de la santé ici dans la région et à travers l'ensemble du Québec », peut-on lire dans le communiqué publié ce mardi.

Les critères de sélection du bâtiment seront analysés à nouveau par l'organisme. Selon le responsable du projet, il faut que l'établissement soit aménagé dans un environnement familial et qu'un secteur résidentiel est à prescrire.

Toutefois, le critère le plus important demeure toujours de 12 à 18 mois d'attente avant la conclusion de la vente. « Ça prend absolument une personne prête à attendre le 12 à 18 mois avant d'aller chez le notaire, c'est ce qui est le plus compliqué à répondre » souligne M. Prévost.

Comme l'organisme est de nouveau à la recherche d'une maison pères-enfants, il interpelle la population pour savoir si certaines personnes seraient intéressées. « Si des gens ont des suggestions ou si des bienfaiteurs sont sensibles à la cause, nous sommes ouverts à toutes les idées », mentionne M. Prévost.

L'établissement ne cessera pas ses recherches avant d'avoir trouvé une solution dans le but d'améliorer les relations pères-enfants.

#LAVOIXDELESTCONTINUE

MERCI DE VOTRE APPUI

#lavoixdelestcontinue

Vous avez aussi votre mot à dire !

Achetez
l'exemplaire d'aujourd'hui

Abonnez-vous
450 375-4555 poste 2

Annoncez
sur nos plateformes
450 375-4555

laVoixdel'Est

0013358

CRISE DANS LES MÉDIAS

La FPJQ décrète l'état d'urgence

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

La directrice générale de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Catherine Lafrance, et le président, Stéphane Giroux, ont présenté mardi à la commission parlementaire sur l'avenir des médias le mémoire du regroupement fondé en 1969. — PHOTO LE SOLEIL

Le monde de l'information est en péril, selon le principal regroupement de journalistes du Québec, qui lance un véritable appel au secours.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) estime que la crise des médias a pris une ampleur telle que les gouvernements ne peuvent plus rester les bras croisés.

« Les médias d'information ont besoin d'une aide rapide dans un contexte que nous qualifions sans hésiter d'état d'urgence », a indiqué la FPJQ, dans son mémoire présenté mardi à la commission parlementaire qui se penche toute la semaine sur l'avenir des médias, à la recherche d'un nouveau modèle d'affaires à inventer.

Si rien ne se passe, les fermetures de journaux, confrontés à des difficultés financières croissantes, risquent de se multiplier à court terme, selon le regroupement fondé en 1969.

D'où l'importance de faire pression sur Québec et Ottawa, afin de voir les gouvernements prendre dès maintenant un train de mesures susceptibles d'éviter le pire.

La FPJQ croit notamment que le gouvernement Legault devrait revendiquer auprès d'Ottawa la gestion des droits d'auteur et des redevances qui y sont associées « au nom de la souveraineté culturelle du Québec ».

On souhaite que les géants américains du Web — Google, Amazon, Facebook et Apple (GAFA) — acquittent une redevance aux producteurs de contenu journalistique, actuellement repris sur leurs plateformes sans débourser un sou.

On reproche de plus aux GAFA d'avoir détourné à leur profit les revenus publicitaires des annonceurs qui auparavant constituaient une précieuse source de financement des médias.

Les géants du numérique ont ainsi réussi à « générer des dizaines de milliards de dollars annuellement en revenus publicitaires », a calculé la FPJQ, qui était représentée par son président, Stéphane Giroux, et sa directrice générale, Catherine Lafrance.

PUBLICITÉ GOUVERNEMENTALE

Par souci de cohérence, selon l'organisation, les gouvernements devraient réduire leurs propres investissements publicitaires sur les plateformes numériques comme Google et Facebook, et choisir plutôt de faire leurs annonces dans les médias traditionnels.

Le Devoir révélait mardi que le gouvernement du Québec avait dépensé une somme record en publicité sur les plateformes des géants du Web l'an dernier, à hauteur de 3,7 millions $.

> Si rien ne se passe, les fermetures de journaux, confrontés à des difficultés financières croissantes, risquent de se multiplier à court terme, selon la FPJQ

Le phénomène est en hausse : l'an dernier, 12 % des budgets publicitaires des ministères et organismes de l'État québécois allaient à ces plateformes étrangères, soit 3 % de plus que l'année précédente. Et ce, au détriment des médias traditionnels, nationaux et régionaux.

L'Association des médias écrits communautaires du Québec a dit souhaiter elle aussi avoir sa part du gâteau publicitaire gouvernemental.

« Il est primordial que les médias écrits communautaires reçoivent leur juste part de la publicité gouvernementale comme il est décrit dans l'énoncé de politique gouvernementale concernant les dépenses de placement publicitaire », écrit-elle dans son mémoire.

Les ministères et organismes gouvernementaux doivent en principe consacrer au moins 4 % de leurs dépenses annuelles en placements publicitaires auprès des médias communautaires.

« Il est impératif que le gouvernement respecte son engagement », peut-on lire dans le mémoire de l'association.

« RÉFLEXION » DEMANDÉE

Mardi, en mêlée de presse, le député caquiste de Beauce-Sud, Samuel Poulin, un des membres de la commission qui se penche sur l'avenir des médias, a invité « tout le monde » à mener une réflexion sur la façon dont l'État gère ses budgets publicitaires.

Il a ajouté que le gouvernement devrait faire « un effort supplémentaire » pour privilégier les médias traditionnels, qui ont ainsi vu leur échapper au fil des ans une importante source de revenus.

Pour sauver les emplois des entreprises de presse, le gouvernement devrait par ailleurs créer des programmes d'aide aux médias « qui financent directement les journalistes », sous forme de crédits d'impôt, selon la FPJQ.

La fédération rassemble environ 1800 journalistes œuvrant dans plus de 250 médias écrits et électroniques.

Selon un rapport du Forum des politiques publiques du Canada, pas moins de 225 hebdos et 27 quotidiens ont fermé leurs portes, à travers le pays, depuis 2010.

La FPJQ revendique aussi que les gouvernements publient à nouveau les avis publics dans les médias régionaux. Si la société n'encourage pas ces journaux, « ils vont mourir », a commenté la directrice générale de la FPJQ, Catherine Lafrance.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) est venue de son côté affirmer qu'une solution à la crise des médias devait passer par un renforcement du mandat confié à Télé-Québec en régions.

Avec davantage de moyens, Télé-Québec pourrait produire des émissions d'affaires publiques et des bulletins d'information régionale, selon la centrale syndicale.

La commission entendra au total 36 intervenants d'ici vendredi. De plus, elle a reçu 62 mémoires de gens, entreprises et organismes préoccupés par l'avenir des médias.

Pas de taxe GAFA avant le rapport de l'OCDE

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Les géants américains du web ont été pointés du doigt comme les grands responsables de la crise financière sans précédent qui frappe présentement les entreprises de presse québécoises. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

QUÉBEC — Le gouvernement Legault veut avoir en main le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), attendu pour 2020, avant de décider s'il taxera le chiffre d'affaires des GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple).

C'est ce qu'a affirmé mardi un porte-parole du ministre des Finances, Éric Girard, en réponse à une question de *La Presse canadienne*. La députée libérale et fiscaliste Marwah Rizqy venait de déclarer que « le feu est pris » et qu'il y a « urgence d'agir » au Québec.

Les géants américains du web ont été pointés du doigt comme les grands responsables de la crise financière sans précédent qui frappe présentement les entreprises de presse québécoises.

Loin de garantir que le gouvernement imposera une taxe GAFA, Jean-Philippe Fournier a indiqué qu'il fallait d'abord et avant tout attendre que les pays de l'OCDE se saisissent de la question.

D'ailleurs, il n'est pas du tout clair pour la Coalition avenir Québec (CAQ) que le Québec puisse agir seul dans ce dossier, sans l'aval d'Ottawa, quoi qu'en dise M^me^ Rizqy.

Elle a affirmé en commission parlementaire sur l'avenir des médias que le Québec pouvait parfaitement taxer les géants du web. Brandissant un tableau, elle a indiqué qu'en agissant ainsi, le Québec pourrait recevoir d'importantes entrées d'argent.

« Il y a un pompier et il s'appelle le ministre des Finances », a-t-elle déclaré. C'est lui qui a la capacité, lors de sa mise à jour économique, de dire non seulement : Oui, on fait une aide immédiate, mais on peut aussi avoir une taxe GAFA immédiate pour le Québec. On est autonome, on a notre propre agence du revenu de Québec qui peut collecter les géants du web et immédiatement, il y aurait des entrées d'argent. On peut le faire dès la mise à jour économique en novembre. »

« On peut aussi s'assurer d'avoir des redevances, tout ça, c'est quelque chose qu'on est capable de faire et on ne peut pas attendre », a insisté l'élue de Saint-Laurent.

Les GAFA accaparent chaque jour une portion toujours plus grande des revenus publicitaires qui auparavant assuraient le financement des médias.

Tant le premier ministre François Legault que son ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, se sont engagés à présenter un programme d'aide financière aux médias dès cet automne. Le 11 juillet dernier, la France a légiféré pour imposer les géants du numérique à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires notamment sur la publicité ciblée en ligne, la vente de données à des fins publicitaires et la mise en relation des internautes par les plateformes.

Les pays du G7 ont convenu cette semaine à Biarritz qu'ils tenteront de s'entendre en 2020 sur une taxe internationale. Une fois qu'elle entrera en vigueur, la France abolira sa taxe et remboursera aux entreprises leur versement sous forme de déduction, a expliqué le président français Emmanuel Macron.

Le gouvernement du Québec attendra la publication des conclusions de l'OCDE avant d'envisager la possibilité de taxer les GAFA. « On attend de voir ce que cette étude-là va dire et on verra par la suite », a affirmé M. Fournier.

0004924

0002584

0008874

0004644

politique

Les chauffeurs de taxi réclament plus de 1,3 milliard$ de dédommagement pour la perte de valeur de leurs permis et leur rachat à la suite de l'arrivée de l'entreprise Uber dans le marché québécois. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

L'opposition exige l'arbitrage pour l'indemnisation des chauffeurs de taxi

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

L'opposition officielle crie à l'« injustice » et exige l'arbitrage pour l'indemnisation des propriétaires de permis de taxi frappés par la réforme du gouvernement Legault.

Le Parti libéral (PLQ) soutient que la procédure d'expropriation n'est pas respectée dans le rachat des permis de taxi prévu par le gouvernement. Rappelons que le gouvernement caquiste s'est engagé à dédommager les propriétaires de permis affectés par l'arrivée d'Uber et le déplafonnement du nombre de permis.

En conférence de presse mardi matin, le porte-parole du PLQ en matière de transports, Gaétan Barrette, a accusé le ministre des Transports, François Bonnardel, de prendre une « décision arbitraire » sur les modalités du rachat des permis de taxi.

« INJUSTICE »

« C'est de l'injustice », a dénoncé M. Barrette en mêlée de presse. Le rachat des permis de taxi est comme une expropriation de domiciles : il y a des règles à suivre et des fonctionnaires « de haut niveau » spécialisés en arbitrage ainsi qu'en expropriation au ministère des Transports doivent trancher, a plaidé le député libéral.

Les chauffeurs de taxi réclament plus de 1,3 milliard $ de dédommagement pour la perte de valeur de leurs permis et leur rachat à la suite de l'arrivée de l'entreprise Uber dans le marché québécois.

La commission parlementaire qui étudie le projet de loi 17 sur la réforme du transport rémunéré de personnes a repris ses travaux mardi.

Les partis d'opposition ont tenté à de multiples reprises d'obtenir les données recueillies dans les projets pilotes autorisés avec Uber au cours des dernières années, en vain.

« IRRÉGULARITÉ »

« Le ministre en parle sans que nous sachions [les conclusions des projets pilotes], alors là, il y a une irrégularité », a déclaré M. Barrette. Le porte-parole péquiste en matière de transports, Joël Arseneau, a renchéri en s'adressant au ministre.

« Il y a une absence de faits pour appuyer votre argumentaire. On veut bien vous croire, mais est-ce qu'on ne serait pas mieux d'avoir des conclusions tirées du projet pilote avant d'aller de l'avant avec un nouveau régime ? »

M. Bonnardel leur a notamment suggéré de faire une demande en vertu de la Loi d'accès à l'information.

« *Ben* oui ! Est-ce que vous trouvez que ça va vite, vous, la Loi d'accès à l'information ? » a lancé en boutade M. Barrette, faisant référence aux retards et lacunes légendaires de cette procédure.

Selon le député libéral, le gouvernement veut seulement gagner du temps : faire d'abord adopter son projet de loi d'ici à la mi-octobre, puis dévoiler les résultats des études par après, s'ils ne vont pas dans le sens des intérêts du gouvernement.

« La manœuvre est assez grossière », a déploré M. Barrette.

TRANSPORT ADAPTÉ

Bonnardel protégera l'industrie

EXCLUSIF

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Le ministre des Transports François Bonnardel se rend aux arguments des personnes à mobilité réduite et modifiera le projet de loi 17 afin de protéger l'industrie du transport adapté.

Le ministre des Transports du Québec, François Bonnardel — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La déréglementation de l'industrie du taxi proposée par la Coalition avenir Québec (CAQ) faisait craindre aux regroupements de personnes handicapées un énorme recul quant à leur droit d'obtenir des services de transport adapté sécuritaires et fiables.

Le Soleil a obtenu les grandes lignes des amendements au projet de loi 17 que la CAQ souhaite faire adopter au cours des prochains jours. Il s'agit dans la plupart des cas de conserver des protections qui existent déjà dans la loi actuelle, mais qui avaient été évacuées dans le projet de loi 17 du ministre Bonnardel.

> La déréglementation proposée faisait craindre aux personnes handicapées un recul quant à leur droit d'obtenir des services fiables

Par exemple, la formation de base de tous les chauffeurs de transport rémunéré au Québec devra prévoir le sujet du transport des personnes handicapées. Le ministre souhaite également ajouter une formation avancée obligatoire pour les chauffeurs qui conduisent des automobiles adaptées et qui font de ce type de transport leur spécialité.

L'industrie du taxi a réclamé au cours des derniers mois de pouvoir être la seule à conclure des contrats de transport adapté avec des municipalités ou des sociétés de transport, ce que le ministre est prêt à lui accorder. Ce type de contrat sera réservé à l'industrie du taxi et la redevance temporaire de 90 ¢ ne s'appliquera pas à ces contrats. Cette redevance qui sera appliquée à toutes les autres courses au Québec durant quelques années servira à dédommager les chauffeurs de taxi pour la perte de valeur de leurs permis.

Le gouvernement de la CAQ ne veut toutefois pas que les autres joueurs, comme Uber, délaissent complètement les services de transport adapté. C'est pourquoi le projet de loi prévoira une norme visant à assurer la disponibilité des services de transport par automobile adaptée privée, dans un délai raisonnable, peu importe la façon dont la course est commandée.

Cette ouverture à mieux protéger le transport adapté était perceptible lors du début de l'étude du projet de loi mardi. Le principe visant à favoriser l'accès des personnes handicapées au transport rémunéré par automobile a été inclus, de même que la définition d'automobile adaptée, qui comprend un aménagement permettant l'accueil d'au moins un fauteuil roulant.

NOYADE D'UN ADOLESCENT À TROIS-RIVIÈRES

Les recherches se poursuivent

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les recherches ont repris mardi matin au parc de l'île Saint-Quentin, dans l'espoir de retrouver cet adolescent de 15 ans qui se serait vraisemblablement noyé lundi vers 18 h, alors qu'il se trouvait avec sa famille à cet endroit. Les policiers de la Direction de la police de Trois-Rivières, les pompiers, la Garde côtière de même que les plongeurs de la Sûreté du Québec sont à l'œuvre afin de localiser le corps du garçon.

Rappelons que le jeune avait passé une partie de la journée de lundi au parc de l'île Saint-Quentin accompagné de sa mère et de ses trois frères et sœurs. Vers 18 h, alors qu'il se baignait, il aurait démontré des signes de détresse avant de sombrer. Des baigneurs qui se trouvaient à proximité ont tenté de lui venir en aide, mais en vain. Il n'a pas été revu depuis.

Mardi matin, vers 9 h, les plongeurs de la Sûreté du Québec se sont mis à l'eau à la marina de l'île Saint-Quentin et ont ratissé le secteur où le jeune a été vu pour la dernière fois, du côté de la plage qui fait face au fleuve Saint-Laurent.

« Les plongeurs ont d'abord fait du repérage à l'aide d'un sonar, où ils ont détecté plusieurs endroits sous l'eau qui mériteraient des vérifications. À l'aide d'un GPS, ils ont ensuite, durant l'après-midi, plongé pour aller vérifier ces endroits. C'est vraiment un travail de moine qui se fait et on met tout en œuvre pour tenter de le retrouver », indique le sergent Luc Mongrain de la Direction de la police de Trois-Rivières.

PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ

Un large périmètre de sécurité empêchait quiconque de s'approcher des berges. Par ailleurs, le parc de l'île Saint-Quentin a été complètement fermé par les autorités municipales afin de permettre aux enquêteurs de faire leur travail. Le parc demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre.

Les policiers de Trois-Rivières de même que la Garde côtière ont aussi ratissé les berges à bord de bateaux, et ce, entre l'île Saint-Quentin et les limites des municipalités de Champlain et Batiscan afin de tenter de localiser le jeune, qui aurait également pu être emporté par les forts courants à cet endroit.

La saison de baignade à l'île Saint-Quentin s'est terminée la fin de semaine dernière, en même temps que les piscines municipales, explique le porte-parole de la Ville de Trois-Rivières, Guillaume Cholette-Janson. Ainsi, plus aucune surveillance n'est effectuée, et des panneaux d'affichage indiquent aux visiteurs que la baignade est à leurs risques. Les bouées délimitant la zone de baignade surveillée ont également été retirées, dans le but de ne pas inciter les gens à aller se baigner à cet endroit puisqu'il n'est plus surveillé, ajoute M. Cholette-Janson. Même les chaises servant normalement aux maîtres nageurs ne se trouvent plus sur la plage afin d'éviter toute confusion possible.

Mardi matin, des employés et des membres de la direction de l'île Saint-Quentin étaient aussi sur le terrain pour répondre aux demandes qu'auraient pu avoir à formuler les autorités responsables de l'enquête. Ils ne cachaient pas que l'événement a grandement secoué l'ensemble de l'organisation, mais ont préféré laisser le service des communications de la Ville de Trois-Rivières s'occuper des déclarations officielles et des relations avec les journalistes.

Selon nos informations, la mère et les enfants ont été pris en charge et laissés aux soins d'un travailleur social afin de les aider à traverser cette épreuve. Ils n'ont pas assisté aux recherches, mardi matin.

Les plongeurs de la Sûreté du Québec ratissent l'endroit où le jeune a été vu pour la dernière fois, lundi soir.
— PHOTO LE NOUVELLISTE

0009797

0007160

0008824

le monde

INCENDIES EN AMAZONIE

Bolsonaro accepte finalement une aide financière de l'étranger

Agence France-Presse

PORTO VELHO — Le Brésil s'est finalement dit « ouvert » mardi à une aide financière « d'organisations étrangères et même de pays » pour lutter contre les incendies en Amazonie à condition de contrôler les fonds, après avoir rejeté la veille une offre du G7.

« Le point essentiel est que cet argent, une fois entré au Brésil, n'aille pas à l'encontre de la souveraineté brésilienne et que la gestion des fonds soit sous notre responsabilité », a déclaré un porte-parole de la présidence, au lendemain d'une offre de 20 millions de dollars émanant des pays du G7.

Ce revirement intervient alors que les incendies ont provoqué une indignation internationale et menacent un accord de libre-échange UE-Mercosur négocié depuis 20 ans.

Jair Bolsonaro avait mardi matin conditionné l'arrivée de l'aide du G7 au « retrait de (ses) insultes » par son homologue français Emmanuel Macron, prenant le parti de l'escalade dans la violente polémique opposant le Brésil et la France.

« Monsieur Macron doit retirer les insultes qu'il a proférées contre ma personne », a-t-il lancé, au sujet des accusations de son homologue selon lesquelles il avait « menti » sur ses engagements environnementaux.

« D'abord, il m'a traité de menteur et ensuite, d'après mes informations, il a dit que notre souveraineté sur l'Amazonie était une question ouverte », a dit Jair Bolsonaro avant de rencontrer les gouverneurs des neuf États d'Amazonie.

Pour cet ex-capitaine de l'armée, climatosceptique assumé, la souveraineté du Brésil sur ses 60% d'Amazonie, qu'il appelle « notre Amazonie », n'est pas négociable.

Les gouverneurs ont soutenu mardi le président sur la question de la souveraineté, tout en réclamant une aide internationale pour l'Amazonie.

Au dernier jour du sommet du G7 de Biarritz (sud-ouest de la France), Emmanuel Macron s'était interrogé sur l'opportunité de conférer un statut international à la forêt amazonienne, au cas où les dirigeants de la région prennent des décisions nuisibles pour la planète.

Dans son bras de fer, M. Bolsonaro pouvait compter toutefois sur le « soutien sans réserve » de Donald Trump. « Il travaille très dur sur les feux en Amazonie et, à tous égards, fait un très bon boulot pour le peuple brésilien », a assuré le président américain.

« Merci président Donald Trump. Nous combattons les feux de forêt avec beaucoup de succès. Le Brésil est et sera toujours une référence internationale en matière de développement durable. La campagne de désinformation à l'encontre de notre souveraineté ne va pas fonctionner », a réagi le président brésilien sur Twitter.

Lundi soir, Brasilia avait rejeté les 20 millions de dollars proposée par le G7 pour combattre les incendies,

Le président du Brésil, Jair Bolsonaro — PHOTO RELAYÉE PAR L'AGENCE FRANCE-PRESSE

en conseillant au président français de s'occuper « de sa maison et de ses colonies ».

Mardi, le général Augusto Heleno, important membre du gouvernement en tant que chef des services de sécurité, a tancé cette « France qui n'a de leçon à donner à personne », car « partout où (les Français) sont passés, ils ont laissé une traînée de destruction, de confusion et de misère ».

RÉUNION RÉGIONALE

Sur le terrain, les feux ont encore progressé lundi.

Quelque 1659 nouveaux départs de feu ont été recensés au Brésil par l'Institut national de recherche spatiale (INPE) en 24 heures, plus de la moitié en Amazonie.

À Porto Velho, capitale de l'État amazonien de Rondônia, un peu de pluie a quelque peu dissipé les fumées, qui ont conduit de nombreux habitants à consulter pour difficultés respiratoires.

Près de 2500 hommes et une quinzaine d'avions, dont deux bombardiers d'eau C-130 Hercules étaient mobilisés en Amazonie contre ces feux touchant aussi gravement la Bolivie frontalière du président Evo Morales.

Ce dernier a salué mardi l'aide d'urgence du G7, tout en qualifiant la contribution de « toute petite ».

Le Pérou et la Colombie ont proposé aux pays de la région amazonienne une réunion d'urgence le 6 septembre pour coordonner les mesures de protection de la plus vaste forêt tropicale du monde, qui outre le Brésil et ces deux pays s'étend aussi en Bolivie, Équateur, Guyane française, Guyana, Suriname et Venezuela.

Porto Rico se mobilise à l'approche d'un potentiel ouragan

Agence France-Presse

SAN JUAN — Les autorités américaines ont annoncé mardi avoir mobilisé des milliers d'agents fédéraux à Porto Rico, en prévision de ce qui pourrait être le premier ouragan à toucher l'île depuis ceux qui l'ont ravagée à deux reprises en 2017.

Selon le Centre national des ouragans (NHC) américain, Dorian — pour l'instant une tempête tropicale — pourrait devenir « un ouragan quand il se déplace (ra) près de Porto Rico et à l'est d'Hispaniola », l'île que se partagent Haïti et la République dominicaine, mercredi.

L'agence fédérale de gestion des urgences (Fema) a annoncé sur Twitter avoir mobilisé 3000 agents, « prêts à intervenir » sur place.

« Waouh ! Encore une autre grosse tempête qui se dirige sur Porto Rico. Est-ce que ça s'arrêtera un jour ? », a tweeté le président américain Donald Trump, affirmant que les États-Unis avaient validé une aide « record » de « 92 milliards » de dollars pour l'île l'année dernière.

En réalité, le Congrès américain a alloué 42,5 milliards de dollars d'aide au territoire, selon le site internet de la Fema, et l'île n'en a pour l'instant perçu que 14.

En septembre 2017, l'ouragan Maria avait traversé toute l'île, causant des ravages dont le territoire américain peine encore à se relever.

Une étude, validée par les autorités de l'île, estime à 3000 le nombre de personnes tuées par l'ouragan Maria et ses répercussions.

L'ancien gouverneur de Porto Rico, Ricardo Rossello, a été poussé à la démission le mois dernier, en partie en raison de vives critiques liées à sa gestion de la crise.

Sa remplaçante, Wanda Vazquez, a déclaré l'état d'urgence, assurant que l'île était cette fois mieux préparée.

À 14h, les vents de Dorian atteignaient les 85 km/h alors que la tempête se dirigeait vers les Caraïbes, selon le NHC.

La République dominicaine se trouve également sur la trajectoire de Dorian et devrait être touchée par la tempête mercredi soir, d'après le NHC.

Mardi, le Centre de météorologie national de République dominicaine a émis une alerte et toutes les embarcations doivent rester à quai.

SONDAGE MAINSTREET SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

Trudeau toujours le plus apte à défendre les intérêts du Canada

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

À deux mois du scrutin, et malgré son « célèbre » voyage en Inde qui a été tourné en ridicule, Justin Trudeau est toujours le chef de parti que les Canadiens considèrent le plus apte à défendre les intérêts du Canada sur la scène internationale, selon un sondage Mainstreet. Mais c'est à son rival conservateur Andrew Scheer qu'ils font le plus confiance pour travailler avec l'administration Trump.

L'avantage de M. Trudeau pour les relations avec la planète, note le sondeur Steven Pinkus, n'est pas très grand : 36 % contre 31 %.

« À l'inverse, l'avantage de M. Scheer pour manœuvrer avec les Américains est beaucoup plus grand, à 10 points, sans doute parce que les conservateurs sont plus proches de l'administration Trump, politiquement et philosophiquement », note-t-il.

Comme il s'agit de la relation bilatérale la plus importante pour le Canada, cela pourrait jouer en faveur des conservateurs lors des élections cet automne.

Mais cela risque aussi d'être une arme à double tranchant, stratégiquement parlant, puisque le sondage Mainstreet révèle aussi qu'une forte majorité de Canadiens souhaitent que le Canada prenne ses distances par rapport à la politique étrangère américaine : 76 % sont de cet avis, contre 22 % qui sont d'opinion contraire et 12 % d'indécis.

« Et ce n'est pas très surprenant non plus, remarque M. Pinkus : pas besoin de connaître le Canada beaucoup pour savoir que Donald Trump aurait eu beaucoup plus de difficulté à se faire élire ici qu'aux États-Unis. »

IMMIGRATION ET OPINION PUBLIQUE

Par ailleurs, le coup de sonde montre aussi un portrait assez nuancé sur l'immigration.

Ainsi, une majorité de 52 % croit que restreindre l'immigration illégale devrait être une des priorités du fédéral en matière de relations internationales, contre 37 % d'opinion contraire et 11 % d'indécis.

Mais il montre également une grande ouverture à « l'immigration légale, comme accepter plus de réfugiés fuyant la violence » : plus des deux tiers (68 %) estiment que le gouvernement devrait l'encourager.

Enfin, bien que la Russie ait défrayé les manchettes ces dernières années avec des tentatives apparentes de manipulations de l'opinion publique occidentale sur les réseaux sociaux, les Canadiens considèrent toujours la Chine comme un adversaire plus important.

Pas moins de 69 % croient qu'Ottawa devrait travailler à contrer l'influence de l'Empire du Milieu sur la scène internationale, alors qu'ils sont 62 % à avoir cette opinion au sujet de la Russie.

Le sondage a été mené par entrevues téléphoniques automatisées les 30 et 31 juillet dernier auprès de 2463 adultes.

Un échantillon de cette taille a 19 chances sur 20 d'être précis à ± 2 %.

L'avantage du premier ministre Justin Trudeau pour les relations avec la planète, selon le sondage Mainstreet, n'est pas très grand : 36 % contre 31 %. Cependant, son adversaire conservateur Andrew Scheer le devance par 10 points lorsqu'il est question des relations avec l'administration de Donald Trump.
— PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

› SELON VOUS, QUEL CHEF DE PARTI REPRÉSENTERAIT LE MIEUX LE CANADA SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE?

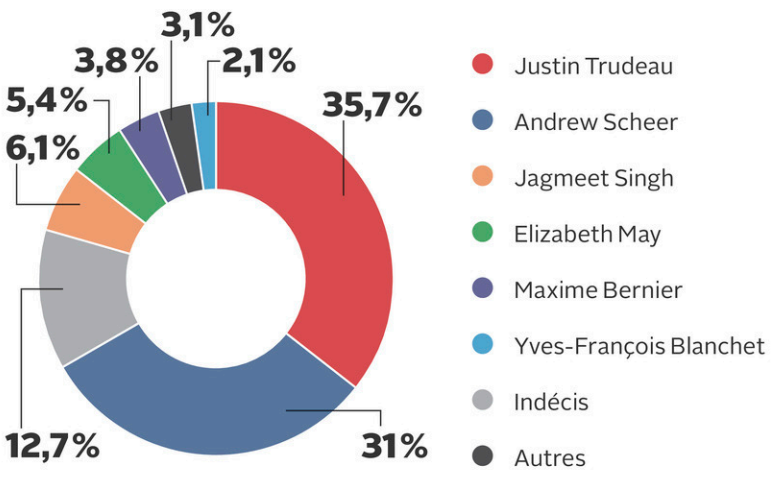

› SELON VOUS, QUEL CHEF DE PARTI TRAVAILLERAIT LE MIEUX AVEC L'ADMINISTRATION TRUMP?

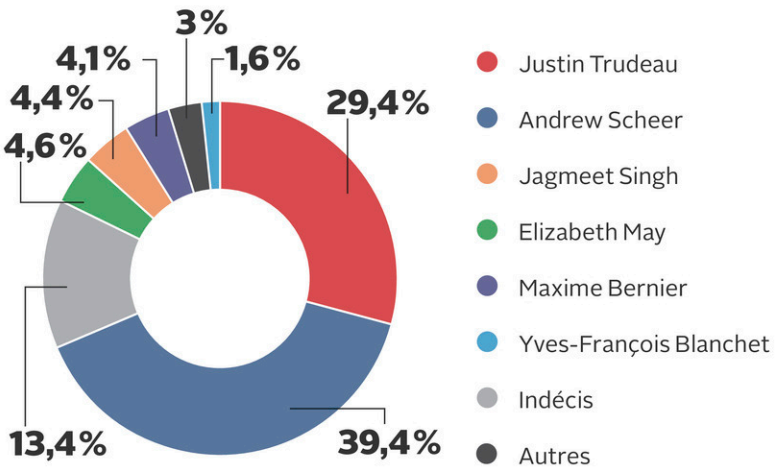

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

aubin&st-pierre
LE CONCESSIONNAIRE D'ÉQUIPEMENTS KUBOTA

VOTRE CONCESSIONNAIRE KUBOTA
SITUÉ À LA PRÉSENTATION / SECTEUR SAINT-HYACINTHE
EST À LA RECHERCHE DE GENS TALENTUEUX / HOMME OU FEMME
AYANT DE L'EXPÉRIENCE DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

MÉCANICIEN/NE

SOMMAIRE DES PRINCIPALES FONCTIONS :
- Travaille dans la mécanique sur divers équipements Kubota et autres accessoires (commercial, industriel, agricole);
- Effectue les montages et les réglages nécessaires;
- Établit un diagnostic et trouve la solution la plus abordable et fiable;
- Participe activement au bon fonctionnement du département en s'occupant adéquatement de ses tâches et en collaborant avec les autres membres de l'équipe et des autres départements.

POUR RELEVER LE DÉFI AVEC SUCCÈS :
- Possède l'expérience et les connaissances adéquates pour la mécanique diesel et hydraulique;
- A un esprit curieux, rigoureux et méthodique;
- Manie avec facilité les appareils et les outils;
- Contribue, par son attitude, à créer un climat favorable au travail en équipe;
- Aime relever des défis;
- S'adapte facilement;
- Travaille dans un environnement où les bons de travail sont informatisés.

COMMIS AUX PIÈCES

SOMMAIRE DES PRINCIPALES FONCTIONS :
- Répond au téléphone, aide les clients;
- Passe des commandes, réceptionne les commandes, fait le suivi des commandes, etc.;
- S'occupe de faire les réquisitions et les suivis de garanties auprès de Kubota Canada;
- Participe activement au bon fonctionnement du département en s'occupant adéquatement de ses tâches et en collaborant avec les autres membres de l'équipe et des autres départements;
- Toutes autres tâches en lien avec le département des pièces.

POUR RELEVER LE DÉFI AVEC SUCCÈS :
- Connaissances des langues (français et un anglais fonctionnel);
- Courtoisie, entregent et diplomatie;
- Esprit d'équipe et d'initiative;
- Sens des responsabilités;
- Connaissance informatique de manière à être opérationnel rapidement;
- Facilité d'adaptation;
- Capacité à travailler dans un environnement où l'on est souvent dérangé.

COORDONNATEUR SERVICE APRÈS-VENTE

PRINCIPALES TÂCHES :
- Répondre à la demande de la clientèle pour le service après-vente.
- Coordonner les tâches des techniciens.
- Superviser les travaux d'assemblage et de réparation.
- Toutes autres tâches en rapport avec le service après-vente.

L'horaire de travail habituel est du lundi au vendredi de 8 h à 17 h, soit 40 h par semaine.
Aubin & St Pierre offre une gamme d'avantages sociaux.

Merci d'envoyer votre C.V. à Pierre : prathe@monkubota.ca

Seules les candidatures retenues seront contactées.

0013177

MOTS CROISÉS JUNIOR

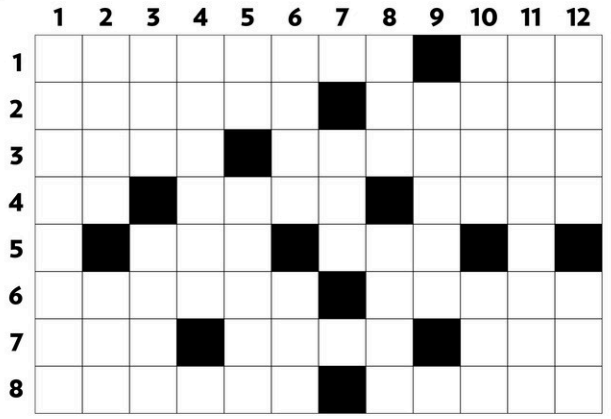

HORIZONTALEMENT

1 Descendre précipitamment, dégringoler. – Préposition qui indique le moyen.

2 Surpris par quelque chose d'extraordinaire. – Met à l'écart.

3 Liquide qui circule dans les veines et les capillaires. – Soldat ayant accompli un long service.

4 Indique une addition. – Emplacement. – Femme qui a eu des enfants.

5 Celui de l'ibis est courbé vers le bas. – C'est ce qu'on crie pour faire avancer un cheval.

6 Pelage laineux d'un mouton. – Assemblée politique du Canada.

7 La saison des récoltes. – Signe de musique. – C'est un sigle qui veut dire Organisation des Nations Unies.

8 Qui ont les deux pieds sur terre. – État de quelqu'un dont l'organisme fonctionne bien.

VERTICALEMENT

1 Qui sont sans habitants.

2 Le Vermont en est un. – Enlève.

3 Qui est très agréable au goût. – Contraire au mal.

4 Parties dures qui recouvrent l'extrémité des doigts.

5 Le premier des nombres entiers. – Image sur laquelle on clique pour activer un logiciel.

6 Dirige vers le haut. – Qui sont à nous.

7 Interjection qui marque l'hésitation.

8 S'esclaffe. – Détériorés par l'usage.

9 Mise en terre, en parlant d'une graine.

10 Minuscule orifice à la surface de la peau. – Expression du refus.

11 Qui est très inquiétant.

12 Chacune des courroies fixées au mors du cheval. – Cause la mort de quelqu'un.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	T	A	G	E	R	■	M	A	R	E
2	A	R	I	D	E	■	A	N	A	N	A	S
3	R	I	G	O	L	E	R	■	S	E	P	T
4	A	G	E	■	E	P	E	E	S	■	P	■
5	S	I	■	M	E	R	■	L	E	V	E	R
6	I	N	C	I	S	I	V	E	■	E	L	U
7	T	A	O	N	■	S	E	V	E	R	E	S
8	E	L	L	E	S	■	R	E	N	T	R	E

MOT MYSTÈRE

ADOUR
ANSE
ARGENTINE
ARS
ASTURIES
ATOLL

BAIE
BENIN
BLANC

CAROLINE
COD
COTE

DAKAR

EIRE
ELORN
ESPAGNE

FOND

GALICE
GAMBIE
GARONNE
GEORGIE
GIJON
GOLFE
GOREE

HAITI
HORM
HORN
HOULE

ILE
IROISE
IVOIRE

LAGOS
LANDES
LAY
LOME
LOOS
LUANDA

ATLANTIQUE - Un mot de 6 lettres

A	A	A	E	E	I	N	N	G	A	D	N	A	U	L
E	S	A	N	N	T	O	B	A	G	O	A	S	A	A
R	T	U	I	G	I	R	E	D	T	T	R	T	T	N
I	U	G	T	A	A	D	N	O	O	A	A	C	O	D
E	R	A	N	P	H	A	I	U	G	N	C	J	L	E
F	I	R	E	S	G	O	N	R	O	H	I	U	L	S
L	E	A	G	E	C	S	U	R	U	G	U	A	Y	E
O	S	C	R	E	E	T	E	L	A	Y	G	E	N	M
G	E	I	A	B	A	L	S	L	E	O	R	N	E	O
E	G	N	A	R	O	N	I	E	S	I	O	R	D	L
O	A	I	P	R	O	C	O	H	O	R	M	R	B	D
R	T	O	N	O	E	L	R	V	A	S	O	O	L	A
G	N	A	Y	O	R	T	I	G	U	E	I	R	A	K
I	T	O	B	R	U	T	D	N	O	F	E	S	N	A
E	I	B	M	A	G	G	O	R	E	E	T	O	C	R

Solution du dernier numéro : GUITARISTE **28-08-2019**

MER
NAGER
NATAL
NICARAGUA
NORD
OCEAN
ORANGE
ORTIGUEIRA
OTAN
PORTO
ROYAN
SEIN
SEL
TAGE
TARPON
TOBAGO
TOGO
TURBOT
URUGUAY
USA
YUCATAN

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Est destinée à attirer le plus de public possible.
2. Supprimée - Qui est aux anges.
3. Châtain clair - Saphir.
4. Esprits - Utile au mineur.
5. Difficulté - Colère - Ventiler.
6. Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.
7. Est utile à - Cadeau de Balthazar.
8. Vagues - Petite crêpe de farine de riz fourrée - Conifère.
9. Divinité grecque - Florissant.
10. Voeu - Destinations touristiques.
11. Le coin du feu - Poissons.
12. Condenser - Fils d'Aphrodite.

VERTICALEMENT

1. Cinéaste américain, spécialiste des claquettes - Son Altesse Royale.
2. Vertèbre - Chicane sur des riens.
3. Gaz rare de l'atmosphère - Perles.
4. Se sert de fraises - Exprime l'hésitation.
5. Se repose - Obstacle de jumping.
6. Interjection - Supérieure d'un couvent - Procédé poétique.
7. Insecte plat - Commenter un texte.
8. Constituent des dangers pour la santé.
9. Circule à Stockholm - Entasse.
10. Arbuste à fruits noirs - Avant de sauter.
11. Physiciens français - A un corps de poisson.
12. A en horreur - Partie charnue.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	E	P	H	A	I	S	T	O	S	■	D
2	A	G	U	E	U	S	I	E	■	E	T	E
3	M	A	R	C	■	O	B	S	E	D	E	R
4	A	L	I	T	E	■	E	T	R	I	E	R
5	D	■	N	O	T	E	R	■	E	M	■	I
6	R	B	■	R	A	V	I	S	■	E	V	E
7	Y	I	N	■	P	I	E	T	I	N	E	R
8	A	Z	A	L	E	E	■	A	S	T	R	E
9	D	A	T	E	■	R	O	T	I	■	S	■
10	E	R	I	G	E	■	M	U	S	E	E	S
11	■	R	O	U	S	S	I	R	■	G	A	I
12	B	E	N	E	T	■	S	E	J	O	U	R

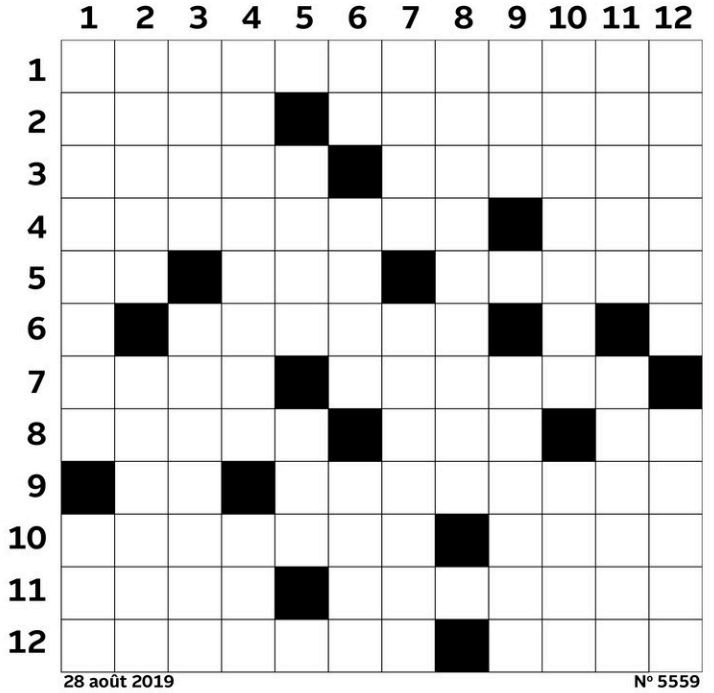

28 août 2019 N° 5559

0003898

SUDOKU

		6	2					
5	4	3						
				9				7
		8			1			
				3	5	6	8	
6		5				9	4	
7					3		5	
	6	2				7	1	
				2				

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : difficile 4836

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

2	1	3	9	6	7	4	8	5
7	9	5	4	1	8	2	3	6
6	4	8	2	5	3	7	9	1
5	7	9	3	8	6	1	2	4
3	8	1	7	2	4	6	5	9
4	2	6	1	9	5	3	7	8
9	6	4	8	7	2	5	1	3
1	3	7	5	4	9	8	6	2
8	5	2	6	3	1	9	4	7

4835

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

R	A	S	S	S	L	O	S	S	N	G	Q	U	A
E	N	U	S	H	N	U	B	A	N	S	E	N	T
O	O	L	A		A	O	U	S	S	S	E	P	D
N	L	L	E		I	I	E	A	E	E			

Thème : Citation de Jean Rostand

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Douglas MacArthur : C'est une erreur fatale d'entrer en guerre sans la volonté de gagner.

HOROSCOPE

Mercredi 28 août 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

Un acte d'humilité pourrait vous rapporter une certaine satisfaction pendant le cycle Lunaire en Lion! Vous pourriez découvrir un nouveau bonheur en vous libérant de quelques comportements motivés par l'orgueil. Ce signe de progrès spirituel ne passera pas inaperçu et vous vaudra l'affection et l'admiration d'une personne à laquelle vous tenez beaucoup...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Le cycle de la Lune en Lion, au carré du Taureau, devrait malgré tout favoriser pour vous l'expansion et les projets d'envergure. Vous pourriez vous permettre de faire les choses en grand. Les occasions qui rassembleront de larges groupes de gens vous seront salutaires. Attention toutefois de ne pas tomber dans l'excès en ce qui a trait aux loisirs et à l'alimentation...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Certains esprits pourraient s'échauffer avec le cycle de la Lune en Lion, au carré d'Uranus en Taureau. Si vous avez une question épineuse à aborder avec quelqu'un ou un conflit à régler, il vaudrait peut-être mieux attendre quelques jours, jusqu'à ce que le cycle Lunaire arrive en Balance, Signe d'Air ami du vôtre. En attendant, sachez prendre votre mal en patience...

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Une drôle de coïncidence pourrait se produire avec le cycle de la Lune en Lion, à l'approche de la Nouvelle Lune en Vierge. On dit parfois qu'il n'y a pas de hasard et que toute chose se produit pour une raison précise. Vous pourrez vous fier à vos capacités intuitives pour solutionner un problème et choisir la bonne voie. Et une rencontre pourrait même vous étonner, mais vous stimuler...

Lion (23 juillet au 22 août)

Les débordements seront possibles avec le cycle de la Lune en Lion, au carré d'Uranus en Taureau... Il est possible que certaines situations soient imprévisibles et prennent de plus grandes proportions. En règle générale, vous pourriez vous attendre au double de ce qui était prévu. Les liaisons affectives seront plus fortes et les coups de foudre... probables.

Vierge (23 août au 22 sept.)

En cette étape anniversaire, le Soleil " conjoint " à Mars et Vénus en Vierge est susceptible de vous ravir. Certains pourraient même vivre une passion d'une rare intensité. En fait, un évènement viendra sans doute chatouiller les émotions du premier décan. Ce n'est pas le temps de vous isoler du monde extérieur, car vous pourriez faire de nouvelles rencontres stimulantes.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Avec l'appui du cycle Lunaire en Lion, vous pourriez avoir tendance à évaluer ou à juger une situation avant d'avoir obtenu tous les détails. Une nouvelle information est susceptible de vous inciter à réfléchir davantage ou à modifier une opinion préconçue. Ne précipitez donc rien, notamment s'il s'agit d'enquêtes personnelles ou d'affaires légales.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Le cycle de la Lune de passage en Lion, au carré du Scorpion, risque d'éveiller certaines rumeurs et d'attiser les tensions. Un milieu de semaine qui vous demande de garder le contrôle sur la situation. Essayez de rester calme afin de ne pas sombrer dans l'excès. Car il ne faudrait pas compter sur les autres pour vous stabiliser et vous empêcher d'exagérer.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

L'étape actuelle de la Vierge, au carré du centaure, pourrait vous faire vivre quelques frustrations. Des imprévus relatifs au matériel que vous utilisez risque de survenir. Quoiqu'il en soit, ne vous découragez surtout pas. Les pannes devraient être résolues rapidement et facilement, car la Lune en Lion et Jupiter en Sagittaire seront de bons alliés.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Il pourrait régner un climat de surprise avec le cycle de la Lune en Lion. Ainsi, les activités qui vous délogeront d'une certaine routine devraient plutôt vous plaire. Quelqu'un pourrait même vous lancer une invitation à laquelle vous ne vous attendiez pas. Si vous n'avez pas d'autres obligations, vous devriez accepter. Le résultat risque de vous étonner agréablement...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Vous risquez d'avoir envie de combattre une injustice avec le cycle Lunaire en Lion, juste en face du Verseau. Il est probable que vous ne puissiez pas modifier une situation complètement, mais le fait d'y faire régner davantage d'équité constituera une victoire en soi. En d'autres termes, vous pouvez miser la perfection, mais sachez vous contenter d'une amélioration.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Les astres en Vierge, en face des Poissons, vous encouragent à suivre votre idée initiale et à vous fier à votre première impression. Si deux alternatives présentent un choix complexe, vous devriez opter pour celle qui était prévue depuis le plus longtemps. Et avec le cycle de la Lune en Lion, qui sait..., une surprise agréable pourrait même venir agrémenter votre soirée.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

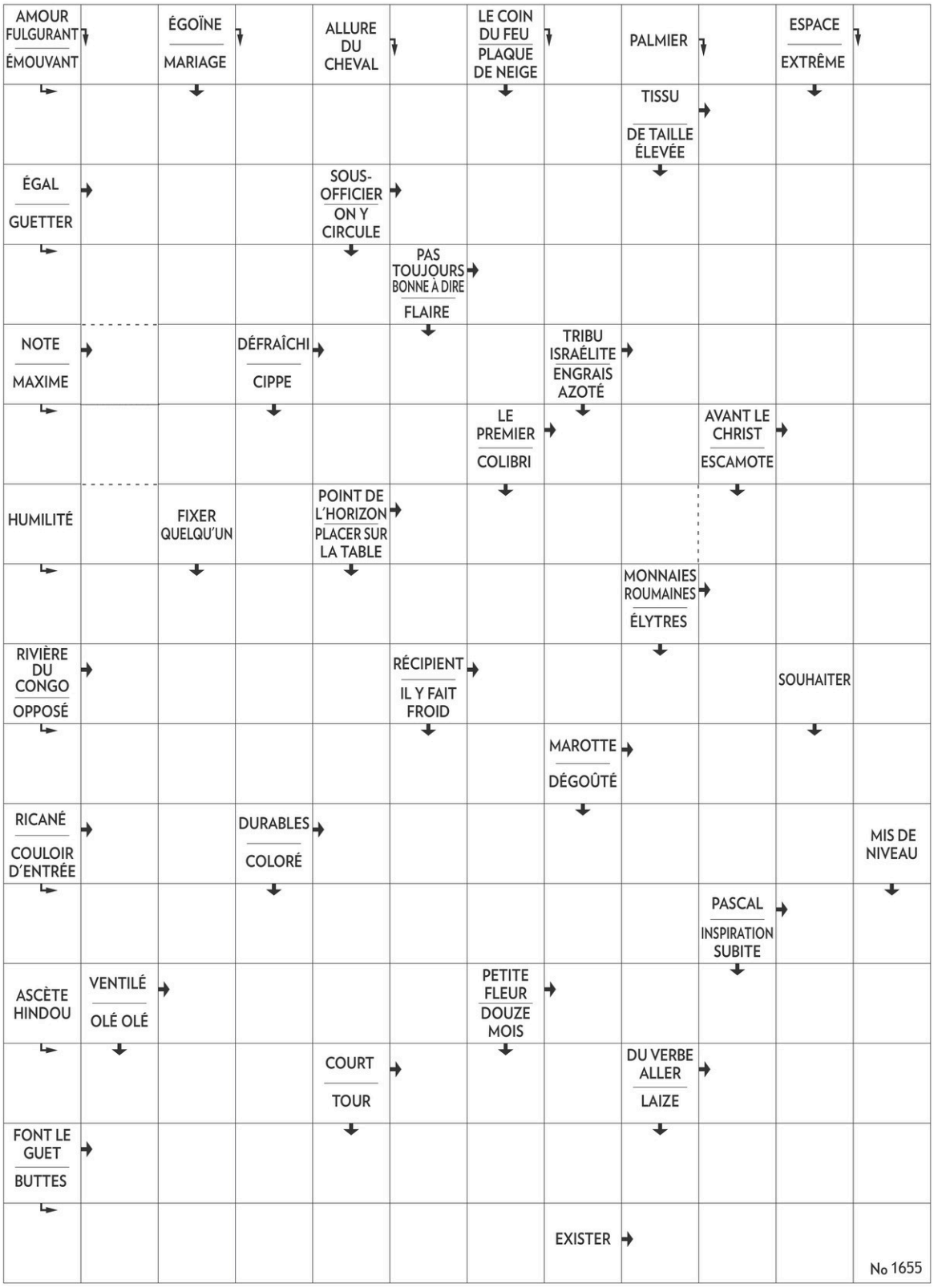

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

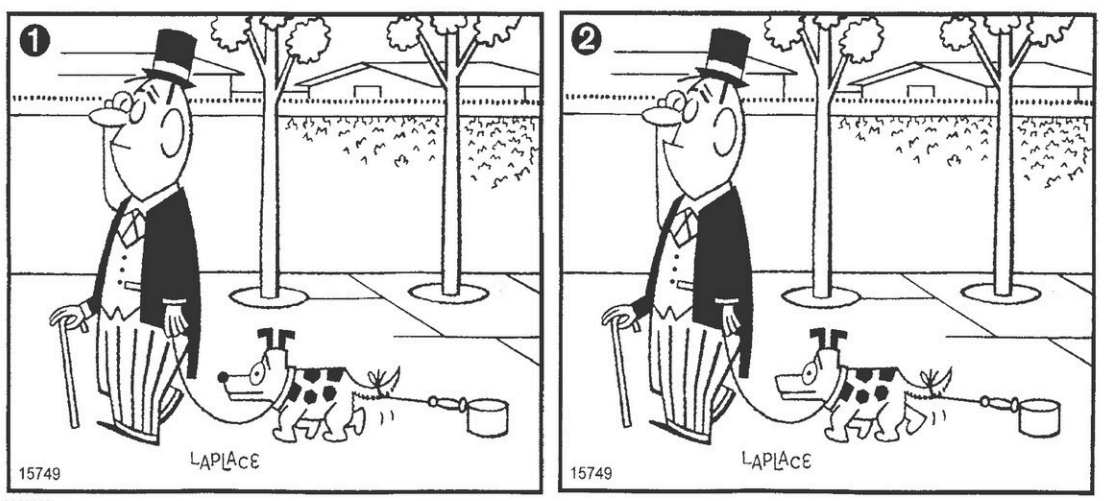

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La bouche de l'homme. • 2 Un doigt en moins sur sa main gauche. 3 Revers de sa manche droite non indiqué. • 4 Le cordon du monocle est plus long. • 5 La truffe sur le nez du chien. 6 Forme de la patte arrière du chien. 7 Clôture incomplète derrière l'arbre de gauche. • 8 Le coin central de la maison de droite est indiqué.

WWW.HANNEQUART.COM

0003899

COUCHE-TARD

20,7 M$ pour les dirigeants

JULIEN ARSENAULT
Presse canadienne

MONTRÉAL — Les cinq principaux dirigeants d'Alimentation Couche-Tard, dont l'objectif est de doubler la taille de l'entreprise québécoise d'ici 2023, ont vu leur rémunération globale s'établir à près de 20,7 millions $ l'an dernier.

Il s'agit d'une croissance d'environ huit pour cent par rapport à l'exercice précédent, d'après les informations qui se trouvent dans la circulaire de sollicitation envoyée aux actionnaires en vue de l'assemblée annuelle de l'exploitant de dépanneurs et de stations-service prévue le 18 septembre, à Laval.

À l'occasion de ce rendez-vous annuel, les actionnaires de la société pourront, pour la première fois, voter sur les émoluments des patrons de la société. Adoptée l'an dernier, cette mesure est toutefois non contraignante.

« Nous avons franchi un jalon important (...) l'an dernier (...) pour améliorer nos relations et établir un dialogue constructif entre la direction de Couche-Tard et nos actionnaires », fait valoir l'entreprise, dans son message aux actionnaires figurant dans sa circulaire.

À maintes reprises, le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (Médac) avait demandé au détaillant d'adopter un vote non contraignant sur la rémunération, déjà autorisé par plusieurs compagnies.

C'est le président et chef de la direction de Couche-Tard, Brian Hannasch, qui a obtenu la paye totale la plus élevée, à 9,4 millions $, en hausse de 7,45 pour cent. La rémunération globale comptabilise par exemple le salaire de base, les primes et d'autres avantages.

Il a touché un salaire de base de 1,85 million $, une prime annuelle d'environ 1,9 million $ ainsi que des attributions et options sur des actions totalisant 4,9 millions $. La valeur de son régime de retraite était de 769 951 $.

Le fondateur et président exécutif du conseil d'administration, Alain Bouchard, a touché une rémunération globale de 5 millions $, en hausse de quatre pour cent sur un an, dont un salaire de base de 1,47 million $.

EN CROISSANCE

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril, la multinationale établie à Laval a vu ses profits nets grimper de 10 pour cent, à 1,8 milliard $ US, tandis que ses revenus ont été de 59,1 milliards $ US, en hausse de 15 pour cent.

Couche-Tard a pris d'importantes bouchées dans le marché nord-américain au cours des dernières années en avalant CST Brands et Holiday — deux transactions dont la valeur totale avoisine les 6 milliards $ US.

En juillet, en commentant les résultats annuels, M. Hannasch avait expliqué, lors d'une conférence téléphonique, que son objectif de doubler la taille de l'entreprise était « ambitieux », mais que Couche-Tard allait miser sur une combinaison équilibrée de croissance interne et de nouvelles prises.

« De nombreuses initiatives sont déjà en voie d'être réalisées et ont pour but d'améliorer l'expérience du client, d'élargir notre offre de produits et de rationaliser notre modèle », souligne également le détaillant dans sa circulaire.

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril, les profits nets de Couche-Tard ont grimpé de 10 pour cent. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

CHAQUE JEUDI

LES LIEUX QU'ON AIME !

Tout l'été les chroniqueurs de Groupe Capitales Médias vous amènent à la découverte de lieux qu'ils aiment, un commerce, un coin de rue ou un parc.

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil QUÉBEC · leDroit OTTAWA/GATINEAU · leNouvelliste TROIS-RIVIÈRES · laTribune SHERBROOKE · leQuotidien leProgrès SAGUENAY–LAC-ST-JEAN · laVoixdel'Est GRANBY

0005962

GARAGE CHRISTIAN ST-PIERRE ETRS
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

UNI-PRO

Pour une expérience client optimale

Entretien et réparation : auto/VR/camion léger

■Antirouille ■Pneus ■Amortisseurs ■Climatiseur

Auto de courtoisie maintenant disponible

2, rue Barré, Granby
450 776-6868
Surveillez nos promotions
garagechristianstpierre.com

0006024

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.

laVoixdel'Est

7644 Propriétés à vendre

300 BOUL. LECLERC OUEST, GRANBY. Maison de 4 étages, 3 s.d.b., poss. de revenu, themopompe et système d'alarme.Pour personne professionnel qui travail à l'hôpital,aussi près du prochain CHSLD. Prix : 175000$ **info : 450 777-0555**

61 rue Simond Sud, à vendre par le propriétaire, impeccable, visite sur rendez-vous seulement. 450 775-5310

AVANTAGEUX DUPLEX, 2x5½, SECTEUR HÔPITAL Garage, terrain, 305-307 Dufferin. **450 372-3532**

7737 Logements à louer Granby

BEAU 4½, près rue Principale, semi meublé, jardin à l'arrière, stat., remise, dans un 4 logis, (voisins choisis), tranquille, verdure, près services, 490$, libre, réf., 450-770-2768

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

450 775-5150
Mardi, mercredi et vendredi seulement de 7h00 à 18h00

MASSAGE 450 521-1331
RELAXATION - FORFAIT. 7/7 GRANBY

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite. **MNP** syndic de faillites, **GRANBY** **450-361-559** Siège social: Montréal

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

7788 Services professionnels et divers

FEMME de ménage, résidentiel, minutieuse, discrète, ponctuel, à la sem. ou au 2 sem., réf., et reçu sur demande, Granby et les environs, 450-230-6249

7797 Paysagement et services extérieurs

ROI de la taille haies / arbustes.
★ ★ Estimation gratuite ★ ★
Réservez votre place en contactant **l'Expert: Sylvain.** Granby et environs **450 223-9073**

7819 Messages personnels

À VOTRE SERVICE
Je te reçois et me déplace pour un instant de plaisir. Granby, Cowansville et environs. Jolie forte poitrine. 450 330-2780

CALIA jolie fille noire pour massage sensuel. Reçois/déplace, 24/24 450 350-0028.

DE RETOUR, SOINS ET MASSAGE SENSUEL DE DÉTENTE. De 9 h à 21 h Isabelle 450 994-0824

MASSAGE POUR HOMMES par masseur compétent, détente et relaxation complète sur table adaptée. 450 994-6139 à conserver

7834 Offres d'emploi

Drainage Ostiguy & Robert Inc.
recherche
CHAUFFEUR DE FARDIER
pour transport de machineries lourdes
Poste permanent ou saisonnier
Exigences :
- Âgé(e) de 25 ans et +
- Avoir le sens des responsabilités
- Possibilité de travail à l'année

Envoyer CV à : Pierre Ostiguy
Téléphone : 450 830-9278
Courriel : ostiguy@xplornet.com

7834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR DE TAXI
Temps plein et partiel
Taxi Van Granby
450 531-3911

sushi shop

COWANSVILLE
recherche employé(e)s
à temps plein et à temps partiel
Disponible jour, soir et fin de semaine
Se présenter avec CV
au Sushi Shop
1616, rue Sud, Cowansville

Clinique dentaire Pierre Viau
Nous sommes à la recherche d'une
SECRÉTAIRE DENTAIRE
à temps partiel, environ 15 h / semaine (jour et soir)
Expérience requise
Connaissance du logiciel Dentitek serait un atout
Faites parvenir votre C.V. à :
58, rue St-Antoine Sud, suite 101
Granby (Québec) J2G 6W5
Courriel :
centredentairepierrevia@bellnet.ca

A&W d'Ange-Gardien
est à la recherche d'un(e)
Assistant(e) gérant(e)
Cuisinier(ère)
Caissier(ère)
postes à temps plein
Contactez Juliette au
514 568-7918
nicole.sortie55@hotmail.com

Restaurant Pizza-Pâte
d'Ange-Gardien
est à la recherche d'un(e)
Préposé(e)
au comptoir
poste à temps plein
Contactez Hélène au
450 293-3737, poste 2
nicole.sortie55@hotmail.com

7834 Offres d'emploi

CANTINE CHEZ RICHARD
recherche
SERVEURSE
LIVREUR(SE)
RÉCEPTIONNISTE
Postes à temps partiel et temps plein
Apportez CV au 406 Denison O.,Granby
Tél : 579 420-1266

Cherche employé pour travail en usine, Expérience non requise Temps plein 40h sem. / 450 293-0460

Journaliers
NAVETTE OFFERTE
GRANBY-ANGE-GARDIEN
Postes de jour, 40h/semaine
Salaire compétitif 16.31$/h à 21.11$/h
Trouve ta place!
www.fmenard.com

RECHERCHE 1 personne pour entretien ménager commercial à Cowansville, De 3 h 30 AM à 7 h AM. 14h/semaine. 1 fin de semaire sur 2. Salaire : 18,07$/h. Claudette : 450 330-1756

IGA Gazaille **LAC-BROME**
Emplois à temps plein

- Gérant de viandes
- Boucher
- Commis charcuterie
- Commis boulange
- Caissier(ère)
- Emballeur

Aussi postes disponibles à temps partiel pour étudiants

Faites parvenir votre c.v. a/s Guy Gazaille
par téléc. au **450 243-1121**
par courriel: **iga00286hautedirection@sobeys.com**
tél. **450 243-6692**

MEUNERIE BENJAMIN

PRÉPOSÉ À LA FABRICATION

À propos de la Meunerie Benjamin
La Meunerie Benjamin, une entreprise familiale située à Saint-Césaire en Montérégie, est devenue au fil des ans, grâce à des installations modernes et une gamme de produits et services variés, un centre de fabrication et de distribution alimentaire pour animaux d'élevages des plus complets. En fabriquant la plupart de nos produits sur places, nous sommes à même de les personnaliser. En collaboration avec ADM Nutrition Animale, nous accompagnons les producteurs agricoles depuis 1979.

Description de l'emploi
Le préposé à la fabrication de moulées pour animaux d'élevage doit :
- Assurer la préparation des ingrédients afin d'effectuer des recettes de moulées
- S'occuper des chargements de camions
- Procéder à la réception des matières premières
- Servir les clients qui se présentent au comptoir
- Ensacher les différentes moulées (jusqu'à un poids de 40 kg)
- Effectuer les tâches reliées à l'entretien des bâtiments
- Autres tâches connexes

Exigences spécifiques
- Être consciencieux
- Être en bonne forme physique
- Être ponctuel
- Capacité à travailler en équipe
- L'expérience dans la conduite d'un chariot élévateur serait un atout
- Connaître les normes HACCP sera considérée comme un atout

Qu'est-ce qui nous distingue
Chez nous, l'épanouissement professionnel est essentiel au sein de notre organisation et tentons de rendre votre environnement de travail des plus agréable. De nombreux avantages sociaux ainsi qu'un salaire compétitif vous seront proposés.

Faites parvenir votre candidature à **info@meuneriebenjamin.com**

COUP D'ŒIL MÉTÉO

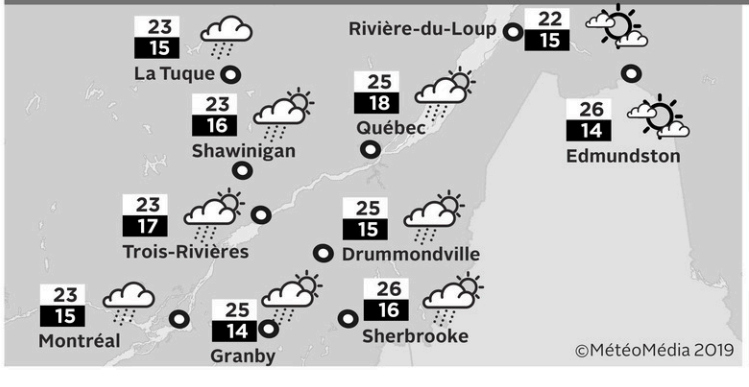

Demain
Max. 23
Min. 15
Ciel variable
Précipitations : 20 %

Vendredi
Max. 23
Min. 14
Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 40 %

Samedi
Max. 20
Min. 12
Ciel variable
Précipitations : 30 %

Dimanche
Max. 20
Min. 14
Ciel variable
Précipitations : 30 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	22	14
Bromont	Averses	25	15
Chibougamau	Pluie	19	13
East Angus	Averses	26	16
Gaspé	Soleil	24	14
Gatineau	Pluie	22	12
Îles-de-la-Mad.	Soleil	19	17
Joliette	Pluie	22	14
La Grande	Orages	23	12
La Malbaie	Averses	22	16
Maniwaki	Orages	22	12
Rimouski	Beau	24	14
Saguenay	Averses	29	16
Saint Georges	Beau	25	16
Victoriaville	Averses	25	16

LE SOLEIL

6h07 19h36
Durée du jour: 13h29

LA LUNE
Lever : 3h27 Coucher : 18h54
30 août 05 sept. 14 sept. 21 sept.

ALMANACH

Maximum hier	26,0°
Minimum hier	10,0°
Normale le jour	23,6°
Normale la nuit	13,6°
Record max	33,3°/1952
Record min	3,0°/1982

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	121,8 mm
Ce mois-ci l'an dernier	58,3 mm
Cette saison	838,9 mm
La saison dernière	663,5 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.
Météo Média
App Store Google Play

7834 Offres d'emploi

Avant le 3 septembre recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

MACHINAGE GAGNÉ LTÉE
RECHERCHE
Opérateur de machine
temps plein/jour/ soir
ouvrier non qualifié-fabrication
15$/l'heure, usine climatisée
Tél. : 450 378-4929 fax : 450 378-2395
alain.b@machinagegagne.ca

OPPORTUNITÉ D'EMPLOI pour les **50 ans et +,** début **16 sept.**
Contactez Stéfanie,
450 777-3771 poste 209

Recherche accompagnateur(trice)
Pour accompagner patients pour leurs rendez-vous médicaux, sur appel. Apportez votre CV au 107 Olivier à Cowansville ou appelez au 450 263-2020.

RECHERCHE **CUISINER(ÈRE) ET PLONGEUR(EUSE)** , temps plein.
Se présenter avec C.V. au
Café de la Brûlerie,
4 rue de la Gare, Granby.

RESSORTS D'AUTOS MÉNARD
recherche
TECHNICIEN(NE) EN MÉCANIQUE GÉNÉRAL
Poste à temps plein - 5 ans d'expérience.
Salaire et avantages très compétitifs.
Jean-Philippe Ménard au 450 378-4740

TAXI AB URGENT BESOIN de CHAUFFEURS DE TAXI
pour Cowansville à temps plein de jour, soir et fin de sem. Anglais fonctionnel. 450 263-2020 ou 450 775-0050 **ou se présenter avec CV au 107 Olivier à Cowansville.**

VERGER ROGER CÔTÉ, ROUGEMONT
recherche :
EMBALLEUSE de pommes avec expérience
CUEILLEURS de pommes avec expérience
Pour nous joindre : 1 800-469-2997
info@vergercote.com

7834 Offres d'emploi

URGENT
Tu aimes les personnes âgées et tu aimerais égayer leur journée en les aidant. Nous recherchons de bon(ne)s **préposé(e)s aux bénéficiaires** à temps partiel, poste de jour, pour joindre nos équipes dynamiques pour nos 2 résidences à Granby. Avec ou sans expérience (formation offerte) communiquer avec nous au 450-522-4121 pour entrevue ou CV au : 320 rue St-Hubert, Granby, Qc J2G 5N4, demander Christian Morin.

7851 Automobiles

A1 FINANCEMENT AUTO
aucune enquête de crédit
GARAGE ST-GERMAIN : 450 777-2540

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

7873 Divers à vendre

★ LÉGUMES ★
SPÉCIAL POUR CONSERVES
BOITES DE TOMATE, MAÏS SUCRÉ, CONCOMBRE, HARICOT ET + .
OIGNON ESPAGNOL 10 LB : 3$
50 LB DISPONIBLES
★ FRUITS ★
FRAISE, BLEUET, MELON, CERISE DE TERRE ET +
POMMES (nouvelle récolte)
À CUEILLIR DÈS LE 28 AOÛT
AMÉLANCHE (surgelée)
LE MARAÎCHER ANDRÉ CÔTÉ
2150, Rang Papineau,
St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-5277
LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.
2355, Principale Est,
St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-9744
Nouveau :
CUEILLEZ BOUQUET DE FLEURS
FRUITERIE RELAIS 68
St-Alphonse de Granby

7873 Divers à vendre

PLAQUE vibrante Bomag, diesel, 24 po., 600llbs, 2,500$, attache 5 roues, Hiden-HITCH, 18,000lbs avec les tracs, état neuf, 500$, remorque 5 roues, 20pi, avec 2 descentes, 2 essieux de 7,500lbs, remorque inspecté par la Sac, 7,450$, Mazda 3, bleu 2003, 165,000 kilo, 475$, 450-372-8284

7883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS franc coupé en 16 pouces,
65$ la corde.
450 777-4511

Don In Memoriam

Versez un don à la mémoire de l'être cher et aidez les victimes de traumatismes crâniens.

FONDATION NEUROTRAUMA MARIE-ROBERT

www.fondationneurotrauma.ca
877 702-2662

7895 Avis publics

7895 Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP23-2019, intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire institutionnelle « INST » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » et de l'aire résidentielle de faible densité « Rf » ainsi que d'agrandir l'aire commerciale de moyenne densité « COMm » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm ».

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 19 août 2019, a adopté le premier projet de règlement numéro PP23-2019, intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme, afin d'agrandir l'aire institutionnelle « INST » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » et de l'aire résidentielle de faible densité « Rf » ainsi que d'agrandir l'aire commerciale de moyenne densité « COMm » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **12 septembre 2019, à compter de 18 h 30** pour l'ensemble des modifications ci-après énumérées, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que le projet de règlement vise à modifier l'annexe A du Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'arrimer les limites des grandes affectations du sol suite à des demandes de modifications réglementaires approuvées par le conseil municipal.

4. Résumé de la modification au plan d'urbanisme :
   - agrandir l'aire institutionnelle « INST » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » et de l'aire résidentielle de faible densité « Rf » dans le secteur entre les rues Laurier et Saint Hubert afin de permettre le stationnement de l'École Saint Joseph; et
   - agrandir l'aire commerciale de moyenne densité « COMm » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » dans le secteur au coin des rues Denison Ouest et Saint-Charles Sud afin de permettre le projet de conversion commerciale d'un triplex.

5. Que le règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

6. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Granby, Québec, le 28 août 2019.
L'assistante-greffière,
Me Joannie Meunier

Granby Granite Inc.
MONUMENT MÉNARD
À votre service depuis 1957
Pour toute information, nous pouvons aussi vous rencontrer à votre domicile.
Ouvert du lundi au vendredi (soir et week-end sur rendez-vous)

- MONUMENTS POUR TOUS LES GOÛTS
- LETTRAGE ET RÉPARATION AU CIMETIÈRE
- COMPTOIRS DE GRANITE

449 Dufferin, Granby 450 372-7729 (face au cimetière)

DAUDELIN
Soeur Yvonne - *1926-2019*

AVIS DE DÉCÈS

À l'Infirmerie des Soeurs de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, le 24 août 2019, est décédée à l'âge de 93 ans et 6 mois, Soeur Yvonne Daudelin, en religion Soeur Sainte-Léonie, après 74 ans de vie religieuse.
Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces, autres parents et amis.
Soeur Yvonne Daudelin sera exposée le jeudi 29 août de 19 h à 20 h 30.
Une célébration de la Parole aura lieu à 19 h 30, à la Maison Mère des Soeurs de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, 650 rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe. Les funérailles seront célébrées le vendredi 30 août à 10 h 15 en la chapelle de la Maison Mère, suivies de l'inhumation au cimetière de la communauté. Vendredi, le salon ouvrira à compter de 9 h.
La direction des funérailles a été confiée à la Résidence funéraire Mongeau, Réseau Dignité, 1115 Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe www.dignitequebec.com

Résidence funéraire Mongeau
1115, rue Girouard O., Saint-Hyacinthe, J2S 2Y9
Tél.: 450 774-8000 - Téléc.: 450 774-9040
info@maisonfunerairemongeau.com
Dignité EN HOMMAGE À LA VIE

Pour fleurir la mémoire d'un être cher

Sublime fleuriste

355, boul. Leclerc, Granby | **450 372-2881** | www.sublimefleuriste.com

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca
1831220

REMERCIEMENTS
M. Luc Blanchard
- 15 août 2019 -

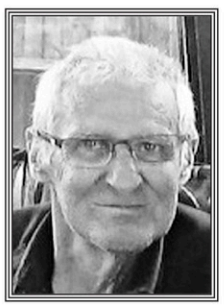

Son épouse, ses enfants et ses petits-enfants vous remercient du fond du coeur pour vos témoignages de sympathie.
Thank you very much for your support has been truly appreciate.

BEAUDRY RÉMILLARD
Mme Janine - *1935-2019*

AVIS DE DÉCÈS

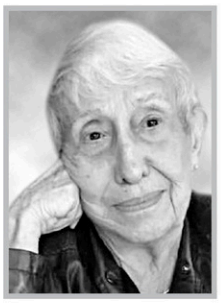

Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 24 août 2019, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Janine Beaudry Rémillard, épouse de feu Jean-Pierre Rémillard, demeurant à Shefford.
Elle laisse dans le deuil son fils : Jean-Patrice, son petit-fils : Téo, ses frères et soeurs : Suzanne (Jacques Turcotte), Ruth (Peter Sarkounas), Madeleine (Jean-Pierre Boisvert), Jacques (Diane Busque); ses beaux-frères : Denis (Claire Ferdais), Louis (Claudette Dubé); elle était également la belle-soeur de : feu Céline (feu Roland Caron), feu Michèle (feu Louis Hébert); ses proches : Catherine Labrecque (Eric Proulx), Lucie Desjardins (Alain Sylvestre), Philippe Desjardins (Minh-Thu N'guyen), Marcel Labrecque (Gisèle Ménard) et famille Carol Labrecque ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de Granby pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille accueillera parents et amis au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE BROMONT, le vendredi 30 août 2019 à compter de 15 h, suivi des funérailles à 17 h en l'Église Saint-François-Xavier de Bromont. L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.
En guise de sympathie, un don à Fondation du Centre hospitalier de Granby serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.fondationchg.org/

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
682, rue Shefford, Bromont, J2L 1C1 - Tél.: 450 534-2779 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

RACINE
Mme Solange - *1914-2019*

AVIS DE DÉCÈS

À St-Hubert, le 19 août 2019, à l'âge de 104 ans, est décédée madame Solange Racine, épouse de feu Armand Côté, demeurant à Roxton Pond.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Roch (Yolande Cyrenne), Daniel; ses petits-enfants : Martin (Chantale Couture), Stéphanie; ses arrière-petits-enfants : Maxym et Mégane Côté, Alyssa et Matthieu David. Elle laisse également dans le deuil sa soeur et son frère : Lucille, Liboire (Georgette); ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du 2ième étage du CHSLD Marguerite Rocheleau pour leur professionnalisme et leur empathie.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le lundi 2 septembre 2019 à compter de 15 h, suivi de la célébration de la Parole à 17 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium les Jardins Funéraires Bessette.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer Granby et région serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.alzheimer.ca/fr/granby

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

CHAMPAGNE
M. Jacques - *1926-2019*

AVIS DE DÉCÈS

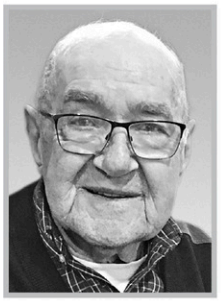

Au CISSSME Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 22 août 2019, est décédé à l`âge de 93 ans, Monsieur Jacques Champagne, époux de Paulette Ferland, demeurant à Saint-Hyacinthe et autrefois d'Acton Vale.
Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Carmelle (feu Normand Chagnon), Esther (Normand Deslandes), Anne-Marie (Richard Carrière), François (Linda Tétreault), Martin (Danielle Favreau) et Bruno (Line Laplante), ses petits-enfants : Caroline, Kathleen, David, Geneviève, Maxime, Olivier, Sébastien, Emmanuelle, Frédérique, Mathieu, Samuel, Catherine et plusieurs arrière-petits-enfants. Il laisse également ses deux soeurs : Dorothée Champagne et Ruth Champagne, une belle-sour Jacqueline Ferland ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis.
Monsieur Jacques Champagne a été incinéré au Crématoire Lalime.
La famille de Monsieur Champagne recevra vos condoléances le vendredi 30 août 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21h et le samedi 31 août 2019 à 9 h au Complexe funéraire Lalime & Boisvert, 1166 rue Saint-André, Acton Vale. Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 10 h30 en l'église Saint-André d'Acton Vale suivies de l'inhumation.

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime
1166, rue Saint-André, Acton Vale, J0H 1A0
Tél.: 450 546-5556 - Téléc.: 450 546-5550
info@ubaldlalime.com - www.ubaldlalime.com

GUAY VIENS
Mme Huguette - *1941-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Au centre de Santé Courville de Waterloo, le 23 août 2019, à l'âge de 78 ans, est décédée madame Huguette Guay, épouse de feu monsieur Roger Viens, demeurant à Waterloo.
Elle laisse dans le deuil ses filles : Christine (Mario Beaudin), Lyne (Martial Gagné), Julie; ses petits-enfants : Yannick (Karine Bouchard), Bianka (Steven Richardson), Amélie, Alexandra (Jonathan Taillon); ses arrière-petits- enfants : Noah, Maëly; son frère Réal (feu Monique Lamoureux). Elle était également la soeur de feu Mariange (Jean-Marie-Leduc,) feu Gilberthe (Louis-Philippe Viens), feu Marie-Jeanne, feu Armande (Germain Noiseux), feu Clémence (Robert Dupont). Elle laisse aussi dans le deuil ses beaux- frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.
La famille tient à remercier le personnel de Santé Courville pour les bons soins prodigués ainsi que Noëlla Daigle, Anne Laforge, Michelle, Danielle, Johanne Guay et Nicole Foisy pour leur aide et leur soutien.
Madame Huguette Guay Viens repose au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY.
La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 31 août 2019, à compter de 11 h suivi de la célébration de la Parole à 14 h en la chapelle.
L'inhumation suivra au cimetière St-Bernardin de Waterloo.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

GERVAIS
Fr. Georges-Albert, S.C. - *1935-2019*

AVIS DE DÉCÈS

À Sherbrooke, le 23 août 2019, est décédé frère Georges-Albert Gervais de la communauté des Frères du Sacré-Coeur. Il était âgé de 84 ans et cinq mois dont 67 ans de vie religieuse.
Outre les membres de sa communauté, le frère Georges-Albert Gervais laisse dans le deuil son frère jumeau Pierre (Micheline Sévigny) et ses belles-soeurs Thérèse Ayotte (feu Jean) et Thérèse Brunelle (feu Jacques). L'ont précédé dans la mort ses frères Étienne (feu Marie Trépanier), Jean et Jacques. Le frère Georges-Albert laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces.
Les membres de la communauté et de la famille recevront les condoléances au Mont-Sacré-Coeur, 210 rue Denison Est, Granby, Qc. Courriel : secretariat@fsccanac.org, le samedi, 31 août, à compter de 9 h jusqu'à l'eucharistie d'adieu qui sera célébrée à 11 h au même endroit.
La direction des funérailles a été confiée au COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

LAROSE
Mme Béatrice - *1924-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Au centre d'hébergement de Cowansville, le 20 août 2019, à l'âge de 95 ans et 4 mois, est décédée Mme Béatrice Larose, épouse de Germain St-Pierre.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Donald, Denis (Carolle Dawson), feu Michel (Gisèle Gingras) et Mario St-Pierre (Ghislaine Beauregard); ses 5 petits-enfants ; ses 13 arrière-petits-enfants; sa soeur Marie-Jeanne Larose et sa belle-soeur Solange Lussier; ses neveux et nièces, cousins et cousines, Lise Barré ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille recevra les témoignages de sympathie directement à l'Église Ste-Thérèse-de-l'enfant-Jésus, située au 209 rue Ste-Thérèse, Cowansville, J2K 1N3, le samedi 7 septembre 2019 à compter de 9 h 30, suivis des funérailles à 11 h.
L'inhumation suivra au cimetière paroissial.
La famille remercie sincèrement tout le personnel du centre d'hébergement de Cowansville pour les excellents soins prodigués.
Vos messages de sympathie peuvent être transmis via le site du Complexe : www.complexebm.com

BM Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Nous célébrons la vie!*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

La violence conjugale n'est pas une chicane de couple

Maison Alice le Changement
Desmarais 450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes
et enfants victimes de violence conjugale

ÉMIL, LA VEDETTE DU SUBWAY

Émil met du soleil dans le quotidien de ses collègues, comme Mélanie Laflamme, qui adore travailler avec lui. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Atteint d'une déficience intellectuelle, Émil est à l'honneur dans une publicité de l'entreprise

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Un vrai rayon de soleil. C'est en ces termes qu'Émil Hubert est décrit par ses collègues du restaurant Subway de la rue Racine de Chicoutimi. Atteint d'une déficience intellectuelle, l'homme de 35 ans y travaille depuis maintenant 10 ans. Si ses collègues et les clients se disaient déjà choyés de partager leur quotidien avec cet employé un peu « différent », Émil pourrait bien devenir une vedette pancanadienne. C'est qu'il est la tête d'affiche d'une publicité lancée récemment en ligne. Et il en est évidemment très fier.

La vidéo, où l'on peut voir Émil à l'œuvre, a été partagée par Subway Canada mardi matin. « C'est l'fun, le monde me reconnaît », lance le jeune homme. Sa déficience ne l'empêche visiblement pas d'accomplir son travail, comme en témoignent ses collègues. « C'est un vrai rayon de soleil. Il est toujours de bonne humeur et il nous partage sa joie de venir travailler », souligne sa collègue Mélanie Laflamme, qui en profite pour saluer la direction du Subway de donner la chance à des employés comme Émil.

Chaque jour de la semaine, il rentre au boulot à 7 h 45. Son travail consiste à faire la vaisselle, le ménage, à débarrasser les tables, mais ce qu'il aime par-dessus tout, c'est discuter avec les clients.

« J'aime ça jaser. Et j'aime tout le monde. »

« J'aime toujours ça venir travailler, je viens en taxi et je me fais des amis. »

— Émil Hubert

« J'aime ça jaser. Et j'aime tout le monde », lance le sympathique employé, qui est visiblement ravi d'être la vedette d'une capsule sur le Web. Mardi, il enchaînait d'ailleurs les entrevues avec les journalistes, le sourire aux lèvres et les yeux brillants de fierté. « C'est l'fun ! », a dit Émil, en jouant le jeu de la séance photo.

Émil vit en famille d'accueil, qui l'encourage d'ailleurs dans ses démarches professionnelles. « Ma famille est bien contente et me dit félicitations souvent. J'aime toujours ça venir travailler, je viens en taxi et je me fais des amis. Quand je ne travaille pas, la fin de semaine, je me promène à La Baie, Chicoutimi et Jonquière grâce au taxi adapté. Je vais au cinéma aussi et j'aime beaucoup la danse le vendredi soir », raconte Émil Hubert, qui se rappelle avoir été très content de décrocher cet emploi il y a dix ans maintenant. Il désire travailler encore très longtemps, un souhait que partagent ses collègues.

« C'est très agréable de travailler avec Émil, il est affectueux et pour une entreprise, ça apporte quelque chose de plus et ça montre une ouverture d'esprit », a souligné Mélanie Laflamme.

Au Subway de la rue Racine, on soupçonne même que certains clients s'y déplacent parce qu'ils se sont attachés à Émil Hubert. Et à voir la réaction des gens qui le croisent au restaurant, ce ne serait pas surprenant.

« Il est tellement gentil, il nous demande toujours si tout est correct ou si on a besoin de quelque chose », a dit un client régulier du Subway. « Allo Émil, mon employé préféré », a dit une autre, en étreignant le jeune homme.

Si Émil semble déjà très connu au centre-ville de Chicoutimi, sa binette sera maintenant vue un peu partout au pays et même au-delà, puisque la vidéo a été partagée via la page Facebook de l'entreprise. De nombreux internautes saluaient d'ailleurs l'ouverture d'esprit de l'entreprise, tout en félicitant le dynamique employé pour son travail.

La publicité a été mise en ligne mardi par Subway Canada.

Émil était très heureux de rencontrer les journalistes, mardi.

DPJ

La liste d'attente s'allonge

KATIA GAGNON
La Presse

Le problème est le plus aigu dans la région de la Montérégie. On y compte 487 noms sur la liste d'attente. Suivent les régions de l'Estrie et des Laurentides, qui comptent 435 noms. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le nombre d'enfants en attente d'une évaluation a bondi à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) depuis six mois : on est passé de 3000 à 3500 enfants sur la liste d'attente. Au début de l'été, la liste d'attente a même atteint un sommet sans précédent, à plus de 3800 noms.

En janvier dernier, lorsque *La Presse* a révélé l'ampleur inédite de la liste d'attente pour une évaluation des services sociaux, le ministre délégué aux Services sociaux, Lionel Carmant, avait déclaré que la situation soulevait une grande inquiétude. Le ministre se montre maintenant plus optimiste. Le gouvernement a investi près de 50 millions, en juillet, notamment pour juguler ces listes d'attente. Entre la fin juin et la fin juillet, la liste a effectivement diminué de 300 noms.

« Les [sommes] que nous avons investies au cours des derniers mois afin d'à la fois soulager la tâche des intervenantes, vider les listes d'attente et améliorer la rétention du personnel ont commencé à porter fruits. J'ai pu le constater sur le terrain cet été, le réseau est mobilisé, les postes ont commencé à être affichés et même [pourvus]. Malgré les vacances, la liste d'attente à l'évaluation a baissé. Beaucoup de travail reste à faire, mais nous sommes sur la bonne voie ! », a déclaré le ministre Carmant.

Néanmoins, sur le long terme, les derniers chiffres disponibles au ministère de la Santé montrent que l'état de la liste d'attente pour une évaluation des services sociaux s'est nettement détérioré : 498 noms s'y sont ajoutés depuis décembre. Au total, on est passé, en moyenne, de 26 jours d'attente pour l'évaluation d'un cas jugé non urgent, à 29 jours en date du 29 juin.

Le problème est le plus aigu dans la région de la Montérégie. On y compte 487 noms sur la liste d'attente. Suivent les régions de l'Estrie et des Laurentides, qui comptent 435 noms. Au sein des DPJ de ces deux régions, on souligne cependant que ces chiffres sont actuellement à la baisse.

« À l'évaluation, on est passés de 481 noms en mai à 399 en date d'aujourd'hui, fait valoir le directeur de la protection de la jeunesse par intérim en Estrie, Alain St-Pierre. Il y a eu une mobilisation sans précédent du personnel. Des travailleuses enceintes, des ex-cadres retraités sont revenus donner un coup de main. »

La DPJ de l'Estrie a aussi connu une véritable situation de crise en ce qui a trait à l'attente pour la réception et le traitement des signalements, le service qui constitue la porte d'entrée de la DPJ. « Dans le pire, on avait 891 cas en attente à la réception et traitement des signalements », souligne M. St-Pierre. Cette situation difficile en ce qui concerne les signalements est survenue à peu près au moment de la mort tragique de la fillette de Granby. En date d'hier, le nombre de noms sur la liste d'attente pour la réception et le traitement des signalements s'élevait à 235.

Dans les Laurentides aussi, le portrait semble en voie de s'améliorer, assure-t-on. « On a réussi à faire baisser la liste de façon importante cet été, même avec un certain nombre de gens en vacances, précise la DPJ des Laurentides, Myriam Briand. Au moment où nous nous parlons, il y a 382 enfants sur la liste d'attente. Nous avons embauché 20 personnes de plus à l'évaluation. On est fiers de ce qu'on a fait jusqu'à maintenant. » Au début de l'été, le nombre d'enfants en attente pour une évaluation s'élevait en effet à 473 noms.

L'étape de l'évaluation survient après celles de la réception et de la rétention du signalement. Dans le traitement d'un cas, c'est le moment où les intervenants sont chargés de déterminer si la sécurité ou le développement de l'enfant sont compromis et, si la réponse est positive, de mettre en place les mesures pour corriger la situation.

Précisons que les signalements urgents, codés 1 ou 2, qui nécessitent une intervention immédiate ou dans les 24 heures, font toujours l'objet d'une réponse dans les délais. Les enfants qui se retrouvent sur la liste d'attente sont des « codes 3 », jugés non urgents. Les normes ministérielles précisent que le délai de traitement de ces cas peut aller de 48 heures à quelques mois.

En clair, si un enfant est victime de sévices graves ou d'abus sexuel, l'intervention est rapide et sans délai. Mais si l'enfant est victime de négligence, par exemple, un motif de signalement plus diffus, il peut demeurer un certain temps sur la liste d'attente.

Les listes d'attente touchent également le secteur de l'application des mesures, chargé de dispenser concrètement de l'aide à l'enfant ou à sa famille, une fois que l'évaluation a déclaré sa sécurité ou son développement compromis. Fin juillet, on comptait 358 enfants en attente à l'échelle du Québec à l'application des mesures. Le délai moyen d'attente était, en date du 29 juin, de plus de trois semaines.

- Avec la collaboration de William Leclerc

Évolution de la liste d'attente à l'évaluation-orientation de la DPJ

- Juin 2018 : 2937
- Mars 2019 : 3337
- Juin 2019 : 3829
- Juillet 2019 : 3498

Les régions les plus touchées (en date du 21 juillet)

- Montérégie : 487
- Laurentides : 435
- Estrie : 435
- Batshaw : 340
- Mauricie et Centre-du-Québec : 335
- Montréal : 294

L'Extra

Problème n° 895

- Michel Hannequart-www.hannequart.com

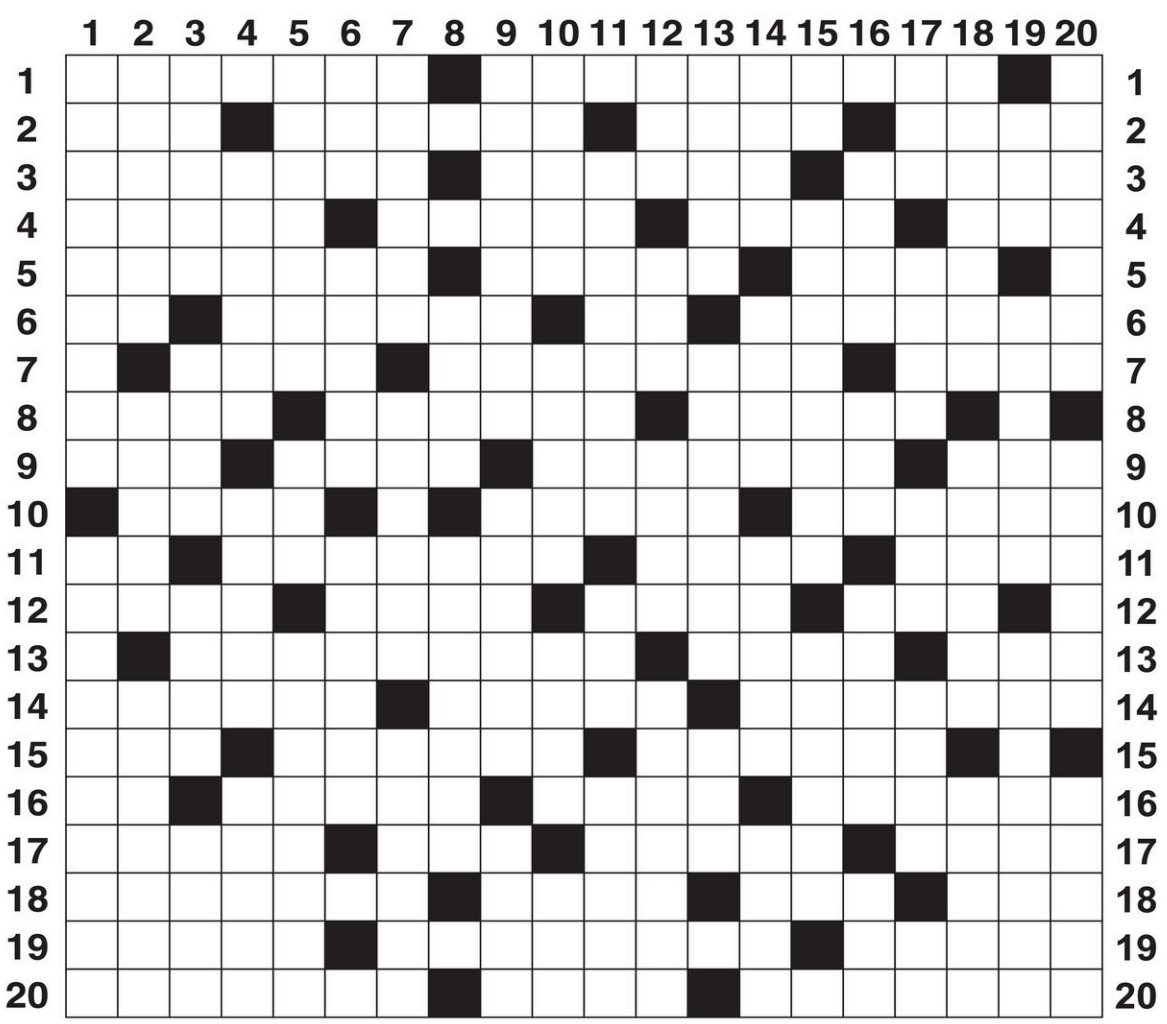

HORIZONTALEMENT

1. Amphibien - Amphibien.
2. Bruit incongru - Marquée par la variole - Rivière africaine - Paradis.
3. Un continent - Qui fleurit dans la neige - Mal d'oreille.
4. Question difficile - Querelle - Utiles au golf - Véhicule public.
5. Taches sur une aile - À côté du studio - Se lit avec plaisir.
6. Ut - Plaie sur un arbre - Erbium - Taillée finement.
7. Mordant - Couteau de poche - Grand-père.
8. Mis en haut - Cécité verbale - Grand panier.
9. Espace de temps - Joindre - Subjugué - Imitateur coloré.
10. Bêtes qui braient - Fils de Poséidon - Gouverne d'aéronef.
11. Saint - Peuvent se faire avec des fruits - Difficile à vaincre - Oiseau aquatique.
12. En plein été - Être intrépide - Verbe auxiliaire - Liquide organique.
13. Langue nordique - Terme de jazz - Détesté.
14. L'arum en est une - Vif plaisir - Général.
15. Amorphe - Bout de filin muni d'un croc - Ponctuel.
16. Après minuit - Astucieux - Irlande - Conifère qui perd ses aiguilles.
17. Relatif au pif - Démonstratif - Se fait avec des pommes - Ordre d'arrêter.
18. Dompter - Signifie contre - Vague espagnole - Élève ignorant.
19. Glissée sur le côté - Paralysé - Voisin du blaireau.
20. Enseveli - Petite baie - Fouille méthodiquement.

VERTICALEMENT

1. Grand reptile amphibien - Amphibien.
2. Ridiculement compliqué - Muse de la Poésie - Arbuste aromatique.
3. Singe-araignée - Puits naturel - Mammifère lent - Six plus un.
4. Met le feu - Épée d'armes - Tondue.
5. Elle bêle - 50 États et plus - Provoquer une vive réaction de dégoût.
6. En Suisse - Surface de projection - Enroulées en spirale.
7. Divinité féminine - Enzyme - Amusé.
8. Bramer - Fait passer l'ivresse.
9. Charitable - Léger comme l'air - Épopée familiale.
10. Marie-Antoinette - Qui sont à lui - Père de Thésée - Nenni.
11. Vivent médiocrement - École d'administration - Manifestation morbide brutale.
12. Ami des animaux - Armée d'Irlande - Du bleu et du jaune - Petit sanctuaire.
13. Matière absorbante - Réunions de chanteurs - A côté du poivre.
14. Coule au Congo - Plante potagère - Désappointés - Regarder.
15. Idem - Éparpillée - Personne brutale.
16. Risqués - Semblable - On y fait du sport - Habileté à faire quelque chose.
17. Terme de tennis - Scorpion d'eau - Bouclier médiéval - Qui ne valent rien - Bradype.
18. Petite construction - Sans dynamisme - Entités politiques.
19. Mouvement basque - À la botte du cavalier - Femmes guerrières.
20. Crispée - Parole stupide - Lu lettre par lettre.

Extra28_a00t_19

0005623

SOLUTION

Problème n° 894

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	C	A	C	A	H	O	U	E	T	E	■	C	A	R	D	A	M	O	M	E
2	A	M	E	N	■	C	R	I	A	N	T	E	■	A	R	N	I	C	A	S
3	M	U	S	C	L	E	■	D	O	C	I	L	E	M	E	N	T	■	O	S
4	P	S	■	R	E	A	L	E	■	O	P	E	N	■	G	U	E	T	■	O
5	A	E	D	E	■	N	E	R	O	L	I	■	C	I	E	L	■	A	A	R
6	N	■	O	R	G	I	E	■	M	U	S	C	A	T	■	A	D	U	L	E
7	U	N	S	■	R	E	■	T	E	R	■	I	N	E	P	T	E	■	E	R
8	L	I	S	T	E	■	P	A	T	E	N	T	■	M	A	I	S	O	N	■
9	E	P	I	■	D	O	I	G	T	■	E	R	O	S	■	O	U	I	E	S
10	■	P	E	P	I	T	E	■	R	O	T	O	R	■	A	N	E	S	■	I
11	P	E	R	O	N	E	■	F	E	U	■	N	E	R	F	■	T	O	U	T
12	A	S	■	U	■	N	O	E	■	T	A	N	■	O	F	F	E	N	S	E
13	Q	■	A	P	A	T	H	I	E	■	N	E	C	T	A	R	■	S	A	S
14	U	S	N	E	E	■	E	N	C	A	S	■	A	I	M	E	S	■	G	■
15	E	T	I	E	R	S	■	T	U	M	E	U	R	■	E	T	A	L	E	E
16	R	A	S	■	O	U	L	E	M	A	■	V	I	E	■	I	L	I	E	N
17	E	T	■	P	N	E	U	■	E	R	S	E	■	M	A	L	I	N	■	T
18	T	I	T	R	E	■	M	A	R	R	A	I	N	E	■	L	E	G	U	E
19	T	O	N	I	F	I	E	R	■	E	U	T	E	R	P	E	■	O	N	T
20	E	N	T	E	■	E	N	T	E	R	R	E	■	I	R	R	I	T	E	E

POSITION SUR L'AVORTEMENT

Scheer contredit par son lieutenant québécois

CATHERINE LÉVESQUE
La Presse canadienne

OTTAWA — Le lieutenant québécois du chef conservateur Andrew Scheer admet qu'il n'a pas présenté la bonne position de son parti sur la question de l'avortement lorsqu'il a recruté des candidates au Québec, selon le HuffPost Canada.

La confusion à ce sujet a commencé lorsque la plus récente candidate vedette des conservateurs dans la province, la médaillée olympique Sylvie Fréchette, a pris la parole à l'émission de radio matinale de Radio-Canada, *Tout un matin*.

L'animateur Patrick Masbourian lui a dit que certains députés d'arrière-ban pourraient décider de présenter des projets de loi ou motions qui touchent le droit à l'avortement.

« Je peux vous confirmer que c'est faux. C'est faux, c'est totalement faux », a répondu M^me^ Fréchette.

Le député Alain Rayes avait également déclaré dans une récente entrevue au *Journal de Montréal* qu' « Andrew Scheer a confirmé qu'il ne permettrait pas à l'un de ses députés de présenter un projet de loi antiavortement ».

M. Scheer a toujours répété qu'il n'était pas question de rouvrir le débat sur l'avortement au Canada s'il est élu premier ministre. Mais il pourrait permettre à ses députés d'arrière-ban de présenter tout projet de loi qui est important à leurs yeux et de voter selon leur propre conscience.

Mis devant cette contradiction par le HuffPost, lundi, M. Rayes a reconnu son erreur et s'est dit « désolé pour toute confusion ». Il a convenu que les propos de son chef prévalent sur les siens.

Le directeur des communications de M. Scheer, Brock Harrison, a ajouté que son lieutenant québécois avait « mal compris » la position du parti, ajoute le HuffPost. Mais il a nié que les conservateurs disent une chose en anglais et une autre en français.

La question de l'avortement inquiétait plusieurs candidates lors de l'étape du recrutement au Québec, où le soutien au droit à l'avortement est plus élevé qu'ailleurs au Canada.

Dans une récente entrevue avec *La Presse canadienne*, M. Rayes admettait avoir mis beaucoup plus d'énergie à convaincre des femmes de se lancer en politique sous la bannière conservatrice.

L'une d'entre elles, Jessica Ebacher, qui se présente dans Drummond, a admis qu'elle voulait avoir « l'heure juste » sur la question de l'avortement avant de faire le saut.

« Je voulais m'assurer que le débat était clos et que ça ne ferait pas surface dans un gouvernement dont le chef est M. Scheer », a-t-elle détaillé.

La candidate dans La Prairie, Isabelle Lapointe, a assuré que le débat « ne rouvrira pas ». « Ça, c'est très clair. Il n'y a pas une lueur, il n'y a pas un doute, et si j'en avais eu un, je vous le dis, je n'aurais pas fait le saut », a-t-elle martelé.

Dans une déclaration laconique transmise mardi, M. Rayes a déclaré qu'il avait toujours été « clair » à ce sujet.

« J'ai toujours été très clair avec tous les candidats conservateurs du Québec et lors de mes différentes interventions qu'un gouvernement conservateur ne rouvrira pas le débat », a-t-il dit.

M. Rayes ne s'est pas rendu disponible pour une entrevue, prétextant un horaire chargé.

Andrew Sheer, chef du Parti conservateur — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	86	47	,647	—	—	5-5	G-2	49-20	37-27
Tampa Bay	76	56	,576	9½	—	5-5	P-2	34-31	42-25
Boston	70	62	,530	15½	6	7-3	P-1	34-34	36-28
Toronto	53	80	,398	33	23½	2-8	P-1	25-39	28-41
Baltimore	43	88	,328	42	32½	4-6	G-2	22-46	21-42

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	79	51	,608	—	—	7-3	G-2	39-29	40-22
Cleveland	76	55	,580	3½	—	4-6	P-1	41-27	35-28
Chicago	60	70	,462	19	15	6-4	G-1	33-32	27-38
Kansas City	46	86	,348	34	30	2-8	P-1	24-40	22-46
Detroit	39	89	,305	39	35	3-7	P-2	17-43	22-46

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	85	47	,644	—	—	7-3	G-4	49-16	36-31
Oakland	75	55	,577	9	—	7-3	G-1	43-26	32-29
Texas	64	68	,485	21	12	4-6	P-1	38-27	26-41
Los Angeles	63	70	,474	22½	13½	3-7	P-5	33-31	30-39
Seattle	56	76	,424	29	20	6-4	P-1	29-38	27-38

Lundi 26 août
Oakland 19 Kansas City 4
N.Y. Yankees 5 Seattle 4
Mardi 27 août
Cleveland à Detroit, 19h10.
Tampa Bay à Houston, 20h10.
Minnesota à Chi. White Sox, 20h10.
Oakland à Kansas City, 20h15.
Texas à L.A. Angels, 22h07.
N.Y. Yankees à Seattle, 22h10.
Atlanta à Toronto, 19h07.
Mercredi 28 août
N.Y. Yankees à Seattle, 16h10.
Cleveland à Detroit, 19h10.
Tampa Bay à Houston, 20h10.
Minnesota à Chi. White Sox, 20h10.
Oakland à Kansas City, 20h15.
Texas à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Atlanta à Toronto, 19h07.
Jeudi 29 août
Cleveland à Detroit, 13h10.
Oakland à Kansas City, 13h15.
Tampa Bay à Houston, 14h10.
Minnesota à Chi. White Sox, 14h10.
Seattle à Texas, 20h05.
Vendredi 30 août
Oakland à N.Y. Yankees, 19h05.
Houston à Toronto, 19h07.
Cleveland à Tampa Bay, 19h10.
Minnesota à Detroit, 19h10.
Seattle à Texas, 20h05.
Baltimore à Kansas City, 20h15.
Boston à L.A. Angels, 22h07.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	80	53	,602	—	—	8-2	P-1	39-27	41-26
Washington	73	57	,562	5½	—	8-2	G-5	36-26	37-31
Philadelphie	68	62	,523	10½	1	6-4	G-1	39-28	29-34
New York	67	63	,515	11½	2	6-4	P-3	37-24	30-39
Miami	47	83	,362	31½	22	2-8	P-1	27-41	20-42

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	72	58	,554	—	—	8-2	G-5	40-24	32-34
Chicago	69	61	,531	3	—	5-5	P-3	44-22	25-39
Milwaukee	67	64	,511	5½	2½	4-6	P-2	38-28	29-36
Cincinnati	61	69	,469	11	8	4-6	G-1	37-31	24-38
Pittsburgh	55	76	,420	17½	14½	4-6	P-1	29-37	26-39

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	86	47	,647	—	—	5-5	P-2	52-18	34-29
Arizona	66	66	,500	19½	4	5-5	G-2	30-32	36-34
San Francisco	65	66	,496	20	4½	5-5	P-1	29-34	36-32
San Diego	61	69	,469	23½	8	5-5	G-2	31-35	30-34
Colorado	59	73	,447	26½	11	4-6	G-1	34-29	25-44

Lundi 26 août
Atlanta 1 Colorado 3
Pittsburgh 5 Philadelphie 6 (11)
St. Louis 12 Milwaukee 2
Cincinnati 6 Miami 3
Arizona 6 San Francisco 4
L.A. Dodgers 3 San Diego 4
Mardi 27 août
Pittsburgh à Philadelphie, 19h05.
Chi. Cubs à N.Y. Mets, 19h10.
Cincinnati à Miami, 19h10.
St. Louis à Milwaukee, 19h40.
Arizona à San Francisco, 21h45.
L.A. Dodgers à San Diego, 22h10.
Baltimore 2 Washington 0
Boston au Colorado, 20h40.
Mercredi 28 août
St. Louis à Milwaukee, 14h10.
Pittsburgh à Philadelphie, 18h05.
Chi. Cubs à N.Y. Mets, 19h10.
Cincinnati à Miami, 19h10.
L.A. Dodgers à San Diego, 21h10.
Baltimore à Washington, 19h05.
Boston au Colorado, 20h40.
Jeudi 29 août
Chi. Cubs à N.Y. Mets, 19h10.
Cincinnati à Miami, 19h10.
Pittsburgh au Colorado, 20h40.
L.A. Dodgers en Arizona, 21h40.
San Diego à San Francisco, 21h45.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Brantley Hou.	122	482	80	162	,336
LeMahieu N.Y.Y.	119	491	90	163	,332
Devers Bos.	128	526	107	171	,325
Alberto Bal.	112	415	47	131	,316
Martinez Bos.	120	480	82	150	,313
Gurriel Hou.	122	486	73	150	,309
Bogaerts Bos.	127	504	96	154	,306
Altuve Hou.	96	387	74	117	,302
Merrifield K.C.	132	557	86	167	,300
Moncada W. Sox	101	388	60	116	,299

Points produits — Devers, Bos., 103; Abreu, W. Sox, 100; Trout, L.A.A., 99; Bogaerts, Bos., 96; Gurriel, Hou., 93; Soler, K.C., 92; Bregman, Hou., 90; LeMahieu, N.Y.Y., 87; Kepler, Minn., 86.
Circuits — Trout, L.A.A., 42; Soler, K.C., 36; Kepler, Minn., 35; Cruz, Minn., 33; Torres, N.Y.Y., 33; Bregman, Hou., 32; Martinez, Bos., 31; Encarnación, N.Y.Y., 30; Santana, Cle., 30.
Victoires — Germán, N.Y.Y., 17; Rodríguez, Bos., 15; Cole, Hou., 15; Verlander, Hou., 15; Greinke, Hou., 14; Giolito, W. Sox, 14.
Retraits au bâton — Verlander, Hou., 243; Cole, Hou., 238; Sale, Bos., 218; Bieber, Cle., 215; Boyd, Det., 208; Morton, T.B., 201; Giolito, W. Sox, 201.
Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 36; Osuna, Hou., 31; Hand, Cle., 31.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
McNeil N.Y.M.	107	405	67	134	,331
Reynolds Pit.	108	384	70	127	,331
Yelich Mil.	117	449	91	148	,330
Rendón Wash.	116	446	94	146	,327
Blackmon Col.	113	482	96	154	,320
Marte Ari.	125	483	86	154	,319
Bellinger L.A.D.	128	462	101	143	,310
Arenado Col.	129	493	86	150	,304
Turner Wash.	91	391	70	118	,302
Newman Pit.	102	384	41	116	,302

Points produits — Freeman, Atl., 105; Bell, Pit., 104; Rendón, Wash., 104; Escobar, Ari., 103; Alonso, N.Y.M., 101; Arenado, Col., 100; Bellinger, L.A.D., 100; Harper, Phi., 93.
Circuits — Bellinger, L.A.D., 42; Alonso, N.Y.M., 42; Yelich, Mil., 41; Suárez, Cin., 37; Acuna, Atl., 36; Freeman, Atl., 35; Arenado, Col., 33; Muncy, L.A.D., 33.
Victoires — Strasburg, Wash., 15; Fried, Atl., 14; Kershaw, L.A.D., 13; Hudson, Stl., 13; Marquez, Col., 12; Ryu, L.A.D., 12; Castillo, Cin., 12.
Retraits au bâton — Bauer, Cin., 217; Degrom, N.Y.M., 207; Strasburg, Wash., 201; Ray, Ari., 193; Corbin, Wash., 193; Scherzer, Wash., 192; Castillo, Cin., 190.
Victoires protégées — Yates, S.D., 38; Smith, S.F., 30; Doolittle, Wash., 28.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	57	31	,648	—
Trois-Rivières	53	35	,602	4
New Jersey	45	42	,517	11½
Rockland	40	46	,465	16
Ottawa	36	52	,409	21
Québec	35	53	,398	22
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

Samedi 24 août
Sussex County 10 Québec 1
Ottawa 10 New Jersey 11
Trois-Rivières 3-4 Rockland 4-1
Dimanche 25 août
Trois-Rivières 8 Rockland 1
Sussex County 4 Québec 1
Ottawa 9 New Jersey 3
Mardi 27 août
Trois-Rivières à Québec, 19h05.
Rockland à Ottawa, 19h05.
New Jersey 2 Sussex County 5
Mercredi 28 août
Trois-Rivières à Québec, 19h05.
Rockland à Ottawa, 19h05.
New Jersey à Sussex County, 19h05.
Jeudi 29 août
Sussex à New Jersey, 18h05.
Trois-Rivières à Québec, 19h05.
Rockland à Ottawa, 19h05.
Vendredi 30 août
Sussex County à Rockland, 19h.
Québec à Ottawa, 19h05.
New Jersey à Trois-Rivières, 19h05.
Samedi 31 août
New Jersey à Trois-Rivières, 14h05.
Rockland à Sussex County, 18h05.
Québec à Ottawa, 19h05.

JUNIOR ÉLITE

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
(4 de 7)
Vendredi 23 août
Montréal 12 Saint-Eustache 2
Trois-Rivières 2 Charlesbourg 13
Granby 8 Coaticook 7
Samedi 24 août
Québec 7 Gatineau 2
Québec 8 Gatineau 1
Charlesbourg 1 Trois-Rivières 2
Repentigny 0 Laval 3
Longueuil 7 LaSalle 5
Dimanche 25 août
Coaticook 2 Granby 3
(Granby mène la série 3-0)
Gatineau 0 Québec 7
Charlesbourg 6 Trois-Rivières 5
Gatineau 0 Québec 11
(Québec gagne la série 4-0)
Laval 6 Repentigny 3
(Série égale 2-2)
LaSalle 7 Longueuil 2
Saint-Eustache 5 Montréal 14
Lundi 26 août
Montréal 12 Saint-Eustache 2
(Montréal gagne la série 4-0)
Mardi 27 août
Trois-Rivières 0 Charlesbourg 4
(Charlesbourg gagne la série 4-1)
Repentigny à Laval, 19h30.
Longueuil 6 LaSalle 2
(LaSalle mène la série 3-2)
Granby à Coaticook, 20h.
Mercredi 28 août
Laval à Repentigny, 19h30
x-LaSalle à Longueuil, 19h30
x-Coaticook à Granby, 20h
Vendredi 29 août
x-Longueuil à LaSalle, 19h30
x-Repentigny à Laval, 19h30
x-T-Rivières à Charlesbourg, 19h30
x-Granby à Coaticook, 20h

SENIOR QUÉBEC

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	21	11	,656	—
Shawinigan	19	13	,594	2
Victoriaville	18	14	,563	3
Montréal	18	14	,563	3
Acton Vale	17	15	,531	4
Thetford Mines	17	15	,531	4
ABC U17	5	4	,556	4½
Coaticook	16	16	,500	5
St-Jérôme	13	19	,406	8
ABC U16	1	8	,111	8½
Sherbrooke	8	24	,250	13

Début des séries éliminatoires
PREMIÈRE RONDE (2 DE 3)
Mercredi 28 août
Sherbrooke à Coaticook, 20h
Vendredi 30 août
Coaticook à Sherbrooke, 20h
Samedi 31 août
Sherbrooke à Coaticook, 15h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	27	15	9	3	46	30	48
Philadelphie	28	14	8	6	51	41	48
New York City	26	13	5	8	48	33	47
New York	28	12	11	5	47	42	41
D.C. United	29	10	10	9	36	38	39
N.-Angleterre	27	10	9	8	40	46	38
Toronto	27	10	10	7	43	44	37
Montréal	28	10	14	4	40	52	34
Orlando	28	9	12	7	35	36	34
Chicago	29	8	12	9	43	42	33
Columbus	29	8	15	6	32	43	30
Cincinnati	27	5	19	3	27	64	18

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	27	19	3	5	74	28	62
Salt Lake	27	13	10	4	40	34	43
Seattle	27	12	8	7	42	40	43
Los Angeles Gal.	27	13	11	3	38	41	42
Minnesota	27	12	9	6	44	37	42
San Jose	27	12	10	5	45	43	41
Dallas	28	11	10	7	44	37	40
Portland	26	11	11	4	42	40	37
Kansas City	27	9	11	7	40	45	34
Houston	27	9	14	4	38	48	31
Colorado	27	7	14	6	43	54	27
Vancouver	28	6	13	9	28	48	27

Samedi 24 août
New York 1 New York City 2
Chicago 1 N.-Angleterre 2
D.C. United 1 Philadelphie 3
Montréal 1 Toronto 2
Colorado 0 Salt Lake 2
Vancouver 1 San Jose 3
Dimanche 25 août
Columbus 3 Cincinnati 1
Houston 1 Dallas 5
Los Angeles Gal. 3 Los Angeles FC 3
Mercredi 28 août
Vancouver à Montréal, 20h.
Samedi 31 août
Colorado à New York, 19h.
Chicago à Columbus, 19h30.
D.C. United à Montréal, 19h30.
Toronto en N.-Angleterre, 19h30.
Atlanta à Philadelphie, 19h30.
Cincinnati à Dallas, 20h.
Houston à Kansas City, 20h30.
New York City à Vancouver, 22h.
Orlando à San Jose, 22h30.
Salt Lake à Portland, 22h30.
Dimanche 1er septembre
Los Angeles Gal. à Seattle, 18h.
Minnesota à Los Angeles FC, 22h30.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	10	8	2	0	298	190	16
Montréal	9	5	4	0	232	234	10
Ottawa	10	3	7	0	193	286	6
Toronto	9	1	8	0	151	310	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	10	8	2	0	303	199	16
Saskatchewan	9	6	3	0	264	201	12
Edmonton	10	6	4	0	264	198	12
Calgary	9	5	4	0	249	220	10
C.-B.	10	1	9	0	205	321	2

Dimanche 1er septembre
Winnipeg à Saskatchewan, 15h.
Lundi 2 septembre
Toronto à Hamilton, 13h.
Edmonton à Calgary, 16h30.

NFL

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Dimanche 25 août
Pittsburgh 18 Tennessee 6
Jeudi 29 août
Minnesota à Buffalo, 19h.
Atlanta à Jacksonville, 19h.
Pittsburgh en Caroline, 19h.
Philadelphie à N.Y. Jets, 19h.
Indianapolis à Cincinnati, 19h.
Detroit à Cleveland, 19h30.
Baltimore à Washington, 19h30.
N.Y. Giants en Nouvelle-Angleterre, 19h30.
Tennessee à Chicago, 20h.
Kansas City à Green Bay, 20h.
Miami à La N.-Orléans, 20h.
L.A. Rams à Houston, 20h.
Tampa Bay à Dallas, 20h.
Arizona à Denver, 21h.
Oakland à Seattle, 22h.
Chargers à San Francisco, 22h.

UNIVERSITAIRE

	MJ	V	D	PP	PC	MoyPts	
Laval	1	1	0	41	10	1,000	2
Montréal	1	1	0	10	3	1,000	2
McGill	0	0	0	0	0	,000	0
Concordia	1	0	1	3	10	,000	0
Sherbrooke	1	0	1	10	41	,000	0

Vendredi 30 août
Concordia à McGill, 16h
Sherbrooke à Montréal, 19h

TENNIS

OMNIUM DES ÉTATS-UNIS

MESSIEURS
Simple - Premier tour
Alexei Popyrin, bat Federico Delbonis, Argentine, 6-1, 7-5, 7-6 (7-5).
Matteo Berrettini (24), Italie, bat Richard Gasquet, France, 6-4, 6-3, 2-6, 6-2.
Mikhail Kukushkin, Kazakhstan, bat Roberto Bautista Agut (10), Espagne, 3-6, 6-1, 6-4, 3-6, 6-3.
Andrey Rublev, Russie, bat Stefanos Tsitsipas (8), Grèce, 6-4, 6-7 (5-7), 7-6 (9-7), 7-5.
Gilles Simon, France, bat Bjorn Fratangelo, États-Unis, 5-7, 7-5, 7-5, 7-5.
Pablo Andujar, Espagne, bat Kyle Edmund (30), Angleterre, 3-6, 7-6 (7-1), 7-5, 5-7, 6-2.
John Isner (14), États-Unis, bat Guillermo Garcia-Lopez, Espagne, 6-3, 6-4, 6-4.
Fernando Verdasco (32), Espagne, bat Tobias Kamke, Allemagne, 6-3, 3-6, 6-1, 6-2.
Marin Cilic (22), Croatie, bat Martin Klizan, Slovaquie, 6-3, 6-2, 7-6 (8-6).
Vasek Pospisil, Canada, bat Karen Khachanov (9), Russie, 4-6, 7-5, 7-5, 4-6, 6-3.
Jordan Thompson, Australie, bat Joao Sousa, Portugal, 6-3, 6-2, 6-4.
Thomas Fabbiano, Italie, bat Dominic Thiem (4), Autriche, 6-4, 3-6, 6-3, 6-2.
Alexander Zverev (6), Allemagne, bat Radu Albot, Moldavie, 6-1, 6-3, 3-6, 4-6, 6-2.
Hyeon Chung, Corée du Sud, bat Ernesto Escobedo, États-Unis, 3-6, 6-4, 6-7 (5-7), 6-4, 6-2.
Egor Gerasimov, Biélorussie, bat Lloyd Harris, Afrique du Sud, 7-5, 7-6 (7-5), 7-6 (7-3).
Jan-Lennard Struff, Allemagne, bat Casper Ruud, Norvège, 6-4, 6-4, 6-2.
Tennys Sandgren, États-Unis, bat Jo-Wilfried Tsonga, France, 1-6, 6-7 (2-7), 6-4, 7-6 (7-6), 7-5.
Gael Monfils (13), France, bat Albert Ramos-Vinolas, Espagne, 7-6 (7-2), 6-4, 6-3.
Benoit Paire (29), France, bat Brayden Schnur, 6-2, 6-4, 6-4.
Denis Shapovalov, Canada, bat Felix Auger-Aliassime (18), Canada, 6-1, 6-1, 6-4.

DAMES
Simple - Premier tour
Jelena Ostapenko, Lettonie, bat Aleksandra Krunic, Serbie, 6-3, 7-6 (9-7).
Petra Kvitova (6), République tchèque, bat Denisa Allertova, République tchèque, 6-2, 6-4.
Andrea Petkovic, Allemagne, bat Mihaela Buzarnescu, Roumanie, 6-3, 6-4.
Francesca Di Lorenzo, bat Veronika Kudermetova, Russie, 7-6 (7-4), 6-2.
Belinda Bencic (13), Suisse, bat Mandy Minella, Luxembourg, 6-3, 6-2.
Alize Cornet, France, bat Jessica Pegula, États-Unis, 6-2, 6-3.
Alison Riske, États-Unis, bat Garbine Muguruza (24), Espagne, 2-6, 6-1, 6-3.
Julia Goerges (26), Allemagne, bat Natalia Vikhlyantseva, Russie, 1-6, 6-1, 7-6 (7-1).
Naomi Osaka (1), Japon, bat Anna Blinkova, Russie, 6-4, 6-7 (5-7), 6-2.
Simona Halep (4), Roumanie, bat Nicole Gibbs, États-Unis, 6-3, 3-6, 6-2.
Danielle Collins, États-Unis, bat Polona Hercog, Slovénie, 6-3, 4-6, 6-4.
Magda Linette, Pologne, bat Astra Sharma, Pologne, 6-3, 6-4.
Kaia Kanepi, Estonie, bat Tatjana Maria, Allem., 5-7, 7-6 (7-4), 6-3.
Anastasia Pavlyuchenkova, Russie, bat Pauline Parmentier, France, 6-1, 7-6 (7-2).
Bianca Andreescu (15), Canada, bat Katie Volynets, 6-2, 6-4.
Timea Babos, Hongrie, bat Carla Suarez Navarro (28), Espagne, 6-2, 0-0 (abandon).
Taylor Townsend, États-Unis, bat Kateryna Kozlova, Ukraine, 3-6, 6-3, 6-2.
Anett Kontaveit (21), Estonie, bat Sara Sorribes Tormo, Espagne, 6-1, 6-1.
Elise Mertens (25), Belgique, bat Jil Teichmann, Suisse, 6-2, 6-2.
Caroline Wozniacki (19), Danemark, bat Yafan Wang, Chine, 1-6, 7-5, 6-3.

EN BREF

JUDO

Christa Deguchi est sacrée championne du monde

Celle qui a grandi à Nagano, à quelque 300 km de Tokyo, où sont disputés les Mondiaux, a triomphé de la Japonaise Tsukasa Yoshida, championne en titre et no 1 au monde, en finale. L'affrontement a nécessité une prolongation, au cours de laquelle Deguchi s'est imposée par waza-ari. Yoshida avait éliminé Deguchi en demi-finales en 2018. Après un laissez-passer au premier tour, Deguchi a inscrit des ippons consécutifs face à la Russe Anastasiia Konkina, la Serbe Jovana Rogic et la Française Sarah Leonie Cysique afin de terminer première du groupe C. Elle a ensuite inscrit un autre ippon aux dépens de la Bulgare Ivelina Ilieva en demi-finale. Également en action dans cette catégorie, l'Ontarienne Jessica Klimkait a été éliminée à son premier combat par la judoka russe Daria Mezhetskaia. Chez les hommes, Constantin Gabun a créé une certaine surprise en concluant la compétition au neuvième rang chez les 73 kg. Arthur Margelidon a quant à lui vu son parcours prendre fin au troisième tour, lorsque battu par le Russe Denis Iartsev. **LA PRESSE CANADIENNE**

FORMULE 1

Grand Prix d'Espagne inscrit au calendrier de la saison 2020

Après des mois d'incertitude, la Formule 1 a confirmé mardi que le Grand Prix d'Espagne sera de retour au calendrier la saison prochaine. L'entente a été conclue avec le circuit de Catalunya, en partenariat avec le gouvernement de la Catalogne, le club automobile royal de Catalogne (RACC) et la municipalité de Montmelo, a précisé le site internet F1.com. La F1 pourrait donc voir son calendrier passer de 21 à 22 courses la saison prochaine. Avec l'arrivée du Grand Prix du Vietnam et celui des Pays-Bas, et l'éventuel retrait, à court terme du moins, du Grand Prix d'Allemagne, la saison serait donc ponctuée de 22 escales. Cette annonce survient un mois après que les propriétaires du circuit où est présenté le Grand Prix d'Espagne aient indiqué qu'ils n'avaient toujours pas conclu d'entente afin d'accueillir une épreuve de F1 la saison prochaine. Le circuit Catalunya reçoit la série reine du sport automobile chaque année depuis 1991. Il accueille également chaque année les essais hivernaux, où les équipes effectuent des tests avec leur nouvelle voiture à l'aube de la saison. **LA PRESSE CANADIENNE**

Tiger Woods a été opéré au genou

La Presse canadienne

Tiger Woods a annoncé qu'il a subi une chirurgie arthroscopique au genou gauche la semaine dernière, dans un message qu'il a publié sur son compte Twitter officiel mardi après-midi.

Woods, qui est âgé de 43 ans, a précisé que l'intervention était devenue nécessaire afin de réparer une légère déchirure du cartilage du genou.

« J'aimerais reprendre l'entraînement d'ici quelques semaines, a-t-il dit dans son communiqué. J'ai hâte de jouer au Japon en octobre. »

Son agent chez Excel Sports, Mark Steinberg, a mentionné à l'*Associated Press* qu'il ressentait de la douleur au genou depuis quelques mois déjà.

Ce n'est pas la première fois que Woods passe sous le bistouri. Le principal intéressé a subi huit interventions chirurgicales ces dernières années; quatre à un genou jusqu'en 2008, puis quatre au dos depuis 2014.

Le Dr Vern Cooley, qui a supervisé la plus récente opération, a confié que Woods ne devrait pas avoir de séquelle, en plus d'ajouter qu'une analyse approfondie du reste du genou n'avait révélé aucun dommage supplémentaire.

La saison de Woods s'est terminée il y a deux semaines, lorsqu'il a été évincé des éliminatoires de la Coupe FedEx en terminant au 37e échelon du Championnat BMW, à Medinah, en Illinois.

Le football juvénile tombe au Mont-Sacré-Coeur

Il ne restait plus que huit joueurs aux Élites, pourtant couronnés champions l'automne dernier

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Élites du football juvénile du Mont-Sacré-Cœur ne défendront pas leur titre de champions de la Ligue des Cantons-de-l'Est cette saison. Car aussi incroyable que cela puisse paraître, l'équipe n'a tout simplement pas assez de joueurs pour poursuivre ses activités.

« C'est plate, c'est frustrant, c'est triste, mais c'est la réalité », lance l'entraîneur Claude Lessard qui, contre toutes attentes, devait finalement revenir à la barre des Élites cette saison après avoir annoncé qu'il se retirait l'automne dernier.

Lessard a fait part à la direction du collège vendredi dernier qu'il ne pouvait simplement pas faire de football avec un grand total de... huit joueurs.

« Nous étions 17 au camp de printemps, soit un seul joueur au-dessus du minimum. On savait que ce serait difficile cette année avec pas moins de 14 joueurs qui ont gradué. Mais depuis le printemps, il y a eu des blessures et plusieurs gars qui ont tout simplement abandonné. Ceci explique cela. »

Lessard est un brin amer. Après avoir vécu l'euphorie du triomphe ultime l'automne dernier, voilà qu'il se voit dans l'obligation de tirer un trait sur la saison. Ce que dix petits mois peuvent faire...

« Évidemment, les jeunes changent. Le niveau juvénile exige de l'effort, du travail, il exige que tu te battes pour ton poste. Et certains, clairement, n'étaient pas prêts à faire cet effort. »

Ceci dit, la formation cadette du Mont-Sacré-Cœur, dirigée par Benoit Penelle, poursuivra ses activités.

« Il faut que les cadets poursuivent si on veut ravoir du juvénile à un moment donné. Il y a eu un creux de vague à ce niveau et ça ne nous a pas aidés. Mais Benoit me dit qu'il a ce qu'il faut pour faire la saison... »

D'un point de vue plus général, Lessard affirme que le football, après avoir eu ses grosses années, n'est pas en santé au Québec.

« Il se perd des joueurs partout. J'ai hâte de voir, mais je suis convaincu que d'autres programmes sont en difficulté ailleurs au Québec et dans la région. Les histoires de commotions cérébrales ont cruellement fait mal à notre sport... »

AU CIVIL

Lessard, on le sait, a le football dans la peau. Et il va continuer à *coacher* cet automne. Il a accepté un poste d'adjoint avec les Pirates du Richelieu, au football civil. L'équipe est installée à Belœil.

« Vous savez pourquoi je suis rendu là ? Parce que je ne voulais pas abandonner les huit joueurs qu'il me restait avec les Élites. Les gars sont avec moi et eux, ils veulent continuer à jouer au football. Je suis là pour eux. »

Lessard croyait que le football était devenu une véritable tradition au Mont-Sacré-Cœur.

« Il n'y a jamais rien d'acquis, il faut croire. C'est une grosse perte pour le football de notre région. J'espère qu'on reverra du juvénile au Mont avant longtemps. »

« C'est plate, c'est frustrant, c'est triste », lance l'entraîneur Claude Lessard.
— PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

0004975

VISITE DES WHITECAPS MERCREDI

Un sentiment d'urgence chez l'Impact

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le temps n'est pas encore venu de presser le bouton de panique chez l'Impact de Montréal, mais on reconnaît qu'il existe un sentiment d'urgence que l'on pourrait traduire ainsi: un match, une victoire, coûte que coûte. Surtout au stade Saputo.

Pour la première fois depuis le 12 avril, la formation montréalaise a glissé hors du top-7 dans l'Association Est à la suite de sa défaite de 2-1 contre le Toronto FC au BMO Field samedi soir.

Il lui reste maintenant six parties, dont cinq à domicile, d'ici le 6 octobre pour corriger le tir et vivre la frénésie du tournoi d'après-saison.

Toutefois, l'entraîneur-chef Wilmer Cabrera ne se projette pas si loin dans le futur. Son regard se tourne vers mercredi et la visite des Whitecaps de Vancouver.

« Nous allons devoir aborder chaque match comme s'il s'agissait du plus important de la saison. C'est l'attitude que nous devons avoir », a déclaré Cabrera lundi, lors de sa rencontre avec les journalistes.

« Les séries éliminatoires commencent après le 6 octobre. Nous connaissons le calendrier, nous savons où nous sommes, mais la réalité est que, à domicile, nous ne pouvons pas laisser filer des points (au classement). »

Cabrera ne savait pas trop quels joueurs il aura sous la main pour ce match, puisque la liste d'éclopés est imposante. Elle inclut toujours Ignacio Piatti et Samuel Piette, bien que ce dernier pourrait être disponible dès mercredi.

L'attaquant Anthony Jackson-Hamel, blessé à un genou samedi, sera assurément absent lors des deux matchs de l'équipe cette semaine. Aperçu aux abords du Centre Nutrilait mardi matin, il boitait, mais se déplaçait sans béquilles ni canne.

« UN MATCH DIFFICILE »

Par ailleurs, les Whitecaps ne forment pas nécessairement l'opposition la plus coriace dans la MLS. Avec leur fiche de 6-13-9, ils occupent le dernier rang dans l'Association Ouest.

Toutefois, il n'est pas question que l'Impact les prenne à la légère.

« Ce sera un match difficile parce qu'ils ne connaissent pas de succès, a fait remarquer Cabrera. Pour eux, chaque match est comme une bouée de sauvetage. Peu importe ce qui est arrivé jusqu'à maintenant, toutes les équipes vont faire de leur mieux pendant la dernière étape du calendrier, parce qu'elles veulent toutes sauver leur saison. »

« Nous devons nous concentrer sur ce que nous devons faire, et comment le faire, pour gagner le match. Ça va être difficile. À ce stade-ci de la saison, il n'y a rien de facile. Nous devons nous concentrer sur nous. »

Selon Saphir Taïder, l'Impact doit affronter chaque rival, peu importe lequel, comme s'il disputait un match sans lendemain.

« Je pense que tous les matchs seront une finale, a admis Taïder avant l'entraînement de mardi. Commençons d'abord par gagner demain (mercredi), ensuite on pensera à la victoire de samedi. Mais il faut vraiment prendre les matchs les uns après les autres, et il faut vraiment tout gagner à domicile. »

« Nous allons devoir aborder chaque match comme s'il s'agissait du plus important de la saison. C'est l'attitude que nous devons avoir », a déclaré le nouvel entraîneur-chef de l'Impact, Wilmer Cabrera (au centre). — PHOTO LA PRESSE

Crépeau et Dos Santos sont reconnaissants envers l'Impact

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Marc Dos Santos et Maxime Crépeau se présenteront au stade Saputo mercredi soir avec le désir de vaincre. Un désir de vaincre qu'ils ressentent à chacune de leurs sorties et qui ne sera pas amplifié par des sentiments de rancune, ni même d'amertume, envers l'Impact de Montréal.

Maintenant de fiers porte-étendards des Whitecaps de Vancouver à titre d'entraîneur-chef et de gardien numéro un respectivement, Dos Santos et Crépeau, en fait, n'avaient que des fleurs à lancer à l'organisation montréalaise qui, ont-ils affirmé, leur a servi de rampe de lancement.

Dos Santos a d'ailleurs admis qu'il avait repéré au calendrier la date de la seule visite des Whitecaps à Montréal en 2019.

« Je suis chez moi ici. Ma famille est encore ici. C'est une place qui m'a donné beaucoup. J'ai déjà parlé de ma relation avec la ville, avec le club, ce que le club m'a donné comme opportunité, et c'est sûr que c'est spécial pour moi de revenir ici », a déclaré Dos Santos mardi midi.

Invité à élaborer sur ce que l'Impact lui a donné, Dos Santos a parlé de cette première chance que tous les gens désireux de réaliser un rêve espèrent obtenir un jour.

« Tu as besoin d'un début. Tu as besoin de la personne qui te donne ta première chance, du club qui croit en toi pour ta première opportunité. Et tu ne dois jamais oublier ça, parce que les choses vont très vite dans le sport. L'Impact va toujours être spécial pour moi, à cause de ça. »

PERFORMANCE RECORD

Même s'il est heureux dans ses nouveaux quartiers en Colombie-Britannique, Dos Santos vit une saison difficile à la barre d'une équipe en transition. Il se dit toutefois optimiste pour l'avenir grâce à un groupe de joueurs autour desquels, croit-il, il sera possible de relancer l'organisation.

L'un de ces joueurs est Crépeau, qui a signé une entente de deux saisons, assortie d'une année d'option, il y a environ un mois.

S'il était encore méconnu parmi les partisans de soccer en Amérique du Nord, Crépeau s'est chargé de modifier cette perception en réalisant une performance record de 16 arrêts, samedi soir, dans une défaite de 3-1 contre les Earthquakes de San Jose. Ces derniers, qui aiment se lancer en attaque, ont décoché pas moins de 43 tirs dans sa direction.

Comme Dos Santos, Crépeau ne ressent aucune animosité à l'endroit de l'Impact, qui l'a laissé partir en décembre dernier pour presque rien.

« Je m'entends super bien avec tout le monde de l'organisation. Je l'ai dit dans toutes mes entrevues, je le dis à tout le monde, que c'est important de dire merci à Montréal, parce que c'est eux qui m'ont donné l'opportunité quand j'avais 18 ans et ils m'ont formé. (...) Franchement, je remercie l'organisation et la page est tournée depuis longtemps. Je suis à Vancouver, et je suis extrêmement heureux. »

0012517

Nadal atteint le deuxième tour

L'Espagnol Rafael Nadal a facilement franchi le premier tour des Internationaux des États-Unis, mardi, tandis que deux membres de la génération cherchant à faire tomber la vieille garde du tennis masculin ont vu leur parcours prendre fin de manière prématurée.

Nadal a défait l'Australien John Millman 6-3, 6-2, 6-2.

Invaincu au cours de sa carrière lors de la première ronde des Internationaux des États-Unis, Nadal n'a jamais été inquiété face à Millman, qui avait surpris Roger Federer au quatrième tour l'an dernier à Flushing Meadows. Cependant, l'Australien classé 60e au monde n'a pas été en mesure de rivaliser avec Nadal en fond de terrain.

Pour leur part, Dominic Thiem et Stefanos Tsitsipas ont été victimes de revers surprises, mardi.

Thiem, quatrième tête de série, a été battu 6-4, 3-6, 6-3 et 6-2 par Thomas Fabbiano. Classé 87e, l'Italien a battu l'Autrichien en deux heures et 26 minutes, grâce notamment à quatre bris. Thiem en a signé un seul, en plus de commettre 28 fautes directes dans les deux dernières manches.

Tsitsipas aura lui aussi fait une brève présence, alors que le Russe Andrey Rublev l'a vaincu 6-4, 6-7 (5), 7-6 (7), 7-5. Huitième tête de série, Tsitsipas avait vaincu Federer en Australie, où il a atteint les demi-finales. À Roland-Garros, il s'est rendu au quatrième tour. Mais à Wimbledon et maintenant à New York, le jeune Grec a été défait à sa première rencontre.

ASSOCIATED PRESS

0010111

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : LUNDI 26 AOÛT 2019

lotoquebec.com

Grande VIE: 04 13 23 27 38 — Grand NUMÉRO (GN): 2

Lotto D: 1 5 2 4 1 1 2 3

Quotidienne: 2 07 / 3 542 / 4 8796

Sprint 0: 03 09 18 42 47

Lotto Poker: 2♣ 5♠ 6♠ 9♠ D♡

Extra: 2185892

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 15 NOVEMBRE 54 VIERGE

Banco: 11 12 20 22 24 30 32 36 38 41 / 44 50 52 53 54 58 60 61 67 70

Turbo x 3

Tout ou Rien: 03 04 06 07 08 09 10 18 19 20 21 23

Triplex: 02 22 29 32 36

Lotto 6/49: Ce soir, 7 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

0003990

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Denis Shapovalov corrige Félix Auger-Aliassime

La Presse canadienne

NEW YORK — Le deuxième duel entre Denis Shapovalov et Félix Auger-Aliassime aux Internationaux des États-Unis aura à nouveau laissé les amateurs sur leur faim.

Un an après qu'Auger-Aliassime eut déclaré forfait en troisième manche contre son compatriote canadien et ami en raison d'un coup de chaleur et d'un rythme cardiaque élevé, Shapovalov n'a fait qu'une bouchée de son rival, s'imposant 6-1, 6-1, 6-4 en une heure 37 minutes.

C'est plutôt le Britanno-Colombien Vasek Pospisil qui a retenu l'attention parmi les Canadiens, mardi, battant le Russe et neuvième tête de série Karen Khachanov 4-6, 7-5, 7-5, 4-6, 6-3 dans un duel de premier tour.

De son côté, l'Ontarienne Bianca Andreescu a fait fi de la pression nouvelle et a défait l'Américaine Katie Volynets 6-2, 6-4. L'Ontarien Brayden Schnur a perdu 6-2, 6-4, 6-4 face au Français Benoît Paire, 29e tête de série.

Après avoir atteint les demi-finales à l'Omnium de Winston-Salem la semaine dernière, Shapovalov semble avoir enfin retrouvé sa fougue. Il a réussi 28 coups gagnants contre Auger-Aliassime, qui en a réussi seulement neuf.

Auger-Aliassime, 18e tête de série, a aussi commis 27 fautes directes et a gagné seulement sept des 26 points disputés sur sa deuxième balle de service. Shapovalov a brisé le service du Québécois à six reprises.

Shapovalov a ainsi vengé un revers de 6-2, 7-6 (7) encaissé aux mains d'Auger-Aliassime en mai à l'Omnium de Madrid.

COUP D'ÉCLAT DE POSPISIL

Pour sa part, Pospisil a inscrit une cinquième victoire en carrière contre un membre du top-10 mondial. Son duel face à Khachanov a duré trois heures 50 minutes.

Présentement 216e au classement mondial, Pospisil a réussi 53 coups gagnants, dont 15 as, et a commis 61 fautes directes. De son côté, Khachanov a été limité à 37 coups gagnants et il a commis 38 fautes directes.

Pospisil a aussi été le plus opportuniste en situation de bris. Le joueur âgé de 29 ans a profité de quatre des six balles de bris qu'il a obtenues, tandis que Khachanov a été 3 en 12 en situation de bris.

Opéré au dos l'automne dernier, Pospisil avait été ennuyé par un problème à un poignet au cours des dernières semaines.

Khachanov avait atteint les demi-finales à la Coupe Rogers, à Montréal, plus tôt en août.

ANDREESCU AVANCE

Plus tôt dans la journée, Andreescu a réussi un bris de service important dans le neuvième jeu de la deuxième manche face à Volynets, 413e raquette mondiale, pour accéder au deuxième tour des Internationaux des États-Unis.

Andreescu, 15e tête de série du tournoi de Flushing Meadows, a mis 90 minutes à se défaire de son adversaire âgée de 17 ans, qui a tout de même chèrement vendu sa peau.

« C'était mon match de premier tour, mon premier match du tournoi. Peut-être que j'étais un peu rouillée au début, a dit Andreescu. J'affrontais une joueuse plus jeune que moi, ce n'est pas un scénario auquel je suis habituée. D'habitude, c'est moi la jeune. »

Andreescu avait un bandage sous le genou gauche, comme c'était le cas lors des derniers jours à l'entraînement, mais pas à son arrivée à New York. « Je ressentais un petit quelque chose à l'entraînement, mais ce n'est rien de très sérieux », a noté Andreescu.

Andreescu a inscrit son premier bris de service au troisième jeu du premier set, mais Volynets l'a immédiatement repris. La Canadienne a toutefois brisé les deux services suivants de l'Américaine pour gagner la première manche.

Les deux joueuses ont été nez à nez dans le set ultime, jusqu'à ce qu'Andreescu se détache. Elle a ensuite emporté le duel sur sa première balle de match.

Andreescu a réussi à placer 69 % de ses premiers services en jeu et gagné 81 % des échanges joués sur ceux-ci. Elle a sauvé quatre des cinq balles de bris qu'elle a offertes à son adversaire, en plus de réussir 28 coups gagnants contre six seulement.

Tout n'a pas été parfait pour Andreescu, qui a commis 32 fautes directes contre 16 pour Volynets.

Denis Shapovalov (notre photo) a réussi 28 coups gagnants contre Félix Auger-Aliassime, qui en a réussi seulement neuf.

— PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Les Guerriers balaient le Rocket

Deux mauvais lancers permettent aux Granbyens de l'emporter à Coaticook

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

Les Guerriers, heureux, passent au second tour des séries. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

COATICOOK — Les Guerriers ont complété le balayage face au Rocket de Coaticook, mardi soir au stade Julien-Morin, lorsqu'ils l'ont emporté 4-2 en huit manches. Les Granbyens atteignent ainsi la deuxième ronde des séries de la Ligue de baseball junior élite du Québec.

Les Guerriers ne connaissent toutefois pas encore l'identité de leurs prochains adversaires. Ils affronteront le gagnant de la série opposant les Ducs de Longueuil aux Cards de LaSalle, série actuellement dominée 3-2 par les Cards.

Ce sont deux mauvais lancers qui ont permis aux Guerriers, qui tiraient de l'arrière 2-0 après deux manches, de se sauver avec la victoire. Le manque de précision du lanceur Samuel Girard a permis à Thomas Sansregret, qui arrive des rangs midget, et à Alexandre Lapointe de croiser le marbre alors que Matthew Lamarche puis Xavier Bégin étaient à la plaque.

« C'est tout un *feeling* de contribuer de cette façon à mes premiers pas dans le junior élite, a dit Sansregret, 17 ans, de Beloeil. Vraiment, je vis quelque chose d'intense ce soir. »

Sansregret, qui évoluait au premier coussin, a obtenu deux coups sûrs, a produit deux points et a inscrit le point gagnant. Bref, une soirée de rêve pour un jeune qui débarque dans la grande ligue.

« C'est une belle gang ici. J'espère aider l'équipe à se rendre le plus loin possible. »

Les Guerriers n'ont frappé que trois coups sûrs, le dernier appartenant à Xavier Langlois, comparativement à huit pour le Rocket.

Le lanceur gagnant a été Jeffrey Dupont, venu en relève à Félix Dubeau-Hervieux, qui a accordé deux points en six manches de travail. Dupont a limité le Rocket à trois coups sûrs en deux manches.

LA PLUS DURE

« La première série est toujours la plus dure à aller chercher, a lancé le gérant Denis Lamontagne. Je suis content, mais je sais qu'il faudra mieux jouer lors de la suite des choses. On ne peut plus se permettre d'erreurs comme ça a été le cas dans cette série. »

Lamontagne a rappelé que les Guerriers viennent de remporter leur deuxième série à vie seulement.

« Cette concession a franchi de grands pas en avant cette année. Et dire que nos espoirs étaient placés sur les saisons 2020 et 2021. On va continuer, on va aller le plus loin qu'on peut... »

Les Guerriers étaient privés de nombreux éléments mardi. Et pas juste de leurs meilleurs joueurs partis aux États-Unis. Mais ceux qui ont pris la relève ont fait ce qu'ils avaient à faire.

« Ces gars-là me surprendront tout le temps! », a conclu Lamontagne, sourire en coin.

BASEBALL MAJEUR

Justin Turner est suspendu pour un match pour avoir bousculé un arbitre

Associated Press

NEW YORK — Le troisième-but des Dodgers de Los Angeles Justin Turner a été suspendu pour un match par le Baseball majeur pour être entré en contact avec un arbitre après avoir regardé passer une troisième prise sur le dernier tir du match.

Le Baseball majeur a annoncé la suspension mardi. Turner a aussi écopé une amende.

Turner s'en est pris à l'arbitre au marbre Rob Drake après une troisième prise puisqu'il croyait qu'il s'agissait plutôt d'une balle.

Le gérant des Dodgers, Dave Roberts, s'est rapidement interposé entre les deux après que Turner et Drake soient entrés en contact. Les Dodgers avaient critiqué la zone des prises de Drake pendant tout le match. Ils ont perdu 4-3. Turner avait affirmé après le match que Drake avait instigué le contact.

La ligue a mentionné que Turner avait décidé de porter sa cause en appel, ce qui signifie qu'il pourra continuer à jouer en attendant la conclusion du processus.

FOOTBALL SCOLAIRE
FIN ABRUPTE POUR LES ÉLITES JUVÉNILES
28

Publireportage

Profitez d'un sommet historique de l'or

LES QUESTIONS FRÉQUENTES QUI NOUS SONT POSÉES CONCERNANT LE RACHAT D'OR

Q. Est-ce le bon temps pour vendre mes vieux bijoux?
R. Oui, plus que jamais. L'or se dirige vers un sommet historique. L'incertitude économique et politique fait que l'or redevient une valeur « refuge » de plus, le prix de l'or est toujours basé en devises américaines. Actuellement, une once d'or pur frôle les 2 000 $ CAN.

Q. Toutes les bijouteries donnent-elles le même prix pour l'or ?
R. Non. Le prix peut toujours varier d'un commerce à un autre. Nous sommes réputés pour donner plus que la compétition pour le rachat ou la récupération de vos vieux bijoux en or ou en argent.

Q. Est-ce vrai que vous offrez plus en note de crédit à votre commerce que si vous me donniez un chèque comme mode de paiement ?
R. Absolument. Lorsque nous achetons de vous des bijoux pour refonte, nous vous offrons deux possibilités, soit un mode de paiement unique par chèque en date de la journée même, soit nous doublons ce montant en note de crédit si vous décidez de vous gâter. Et naturellement, une note de crédit n'a aucune date limite.

Q. Est-ce que vous pouvez faire d'autres bijoux avec mes vieux bijoux ?
R. Ce n'est vraiment pas recommandé. Vos anciens bijoux contiennent des soudures et régulièrement de nombreuses impuretés qui se transformeront en porosité (microbulles d'air) dans le nouveau bijou, ce qui en fera un bijou plus fragile avec une faible longévité.

Q. Est-ce- bien long pour faire ces tests d'or et ça coûte combien ?
R. Les tests ne sont pas longs à faire. Vous n'avez pas besoin de rendez-vous. Nous faisons ces tests devant vous en prenant le temps de vous expliquer les différences entre les teneurs d'or et il n'y a pas de frais pour exécuter ces tests, même si vous remettez votre décision à plus tard.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Il y a 31,1035 grammes dans une once de Troy.
- Le Canada est le 5e pays producteur d'or avec une quantité annuelle de 180 tonnes. La Chine est le premier producteur avec 440 tonnes, suivie de l'Australie, de la Russie et des États-Unis. Depuis de début de l'humanité, il est estimé que la production TOTALE d'or pur extraite remplirait un édifice carré de seulement 20 mètres de hauteur, soit 145 000 tonnes.
- L'or pur est du 24 carats (Karat ou kT). Si votre bijou est en or 10 carats, cela signifie qu'il est composé de 10 parties d'or pur et de 14 parties d'alliage, pour faire un total de 24. Par contre, si votre bijou est en or 14 carats, il sera composé de 14 parties d'or pur et de 10 parties d'alliage pour toujours totaliser 24. En conclusion, un bijou en or 18 carats sera composé de 18 parties d'or pur et de 6 parties d'alliage.
- **Nous sommes détenteurs d'un permis de la Sûreté municipale de Granby.**

159, rue Principale, Granby • 450 372-2780
www.bijouteriegervais.ca

Fermé les dimanches et lundis

**Le prix des métaux est quoté à la bourse et est sujet à un changement quotidien.*

GERVAIS
Depuis 1965
Bijoutiers • Horlogers
Joailliers
Gemmologue gradué (GIA)

0013299